

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C1

Fonction Entrée
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe

Description
Pente excessive de la rampe d'accès  **8%**
Palier de repos non conforme

Principe

Au vu des contraintes liées à la et à l'espace disponible, la rampe d'accès restera en l'état.

Prévoir une demande de dérogation pour impossibilité technique

Mesure compensatoire possible :
Pose d'un visiophone avec logo handicap au pied de la rampe pour aide à la personne si nécessaire



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

VISIOPHONE - pose	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
Nombre de dispositif(s)	1				
pose d'un visiophone et de 2 récepteurs	1		2 020 €	2 020 €	serrurerie
TOTAL				2 020 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C2

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Latéral rampe (x2)

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- Contremarche contrastée

Nb. 2 marches



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
<i>MARQUAGE AU SOL</i>					
pose de nez de marche non-glissants contrastés	1	2,30 €	40 €	100 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	1	1,00 €	40 €	40 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				140 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Bouton sonnette faiblement repérable

Principe

Poser un contraste de couleur autour de la sonnette pour la rendre plus repérable par les usagers



	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Contraste	1		100 €	100 €	amen.ext
TOTAL				100 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

TRAVAUX EN INTERNE (Maintenance courante)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.1**

Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION) - Accueil

Description



Absence de banque d'accueil adaptée

Principe

Poser une banque d'accueil équipée de deux modules adaptés et d'un module de hauteur standard :

- une hauteur maximale de 80 cm,
- un vide en partie inférieure d'au moins 30 cm de profondeur, 60 cm de largeur, 70 cm de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant.

Exemple :



VOIR PROJET DE RESTRUCTURATION

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.2**

Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION) - Accueil

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Prévoir l'achat d'un système de boucle d'induction magnétique portatif, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées. Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs. Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.

Exemple :



Arrêté

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de dispositif(s)	1				
fourniture système mobile			540 €	540 €	élec.
TOTAL				540 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

**Fonction Mairie - Rdc
RCPT (RECEPTION) - Etat Civil**

Description



Zone de lecture et d'écriture inexistante

Principe

Ajouter une tablette de dimensions minimales 60 de largeur et 30 cm de profondeur, avec au minimum 70 cm dessous et au maximum 80 cm au dessus.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

VOIR PROJET DE RESTRUCTURATION

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

**Fonction Mairie - Rdc
RCPT (RECEPTION) - Etat Civil**

Description

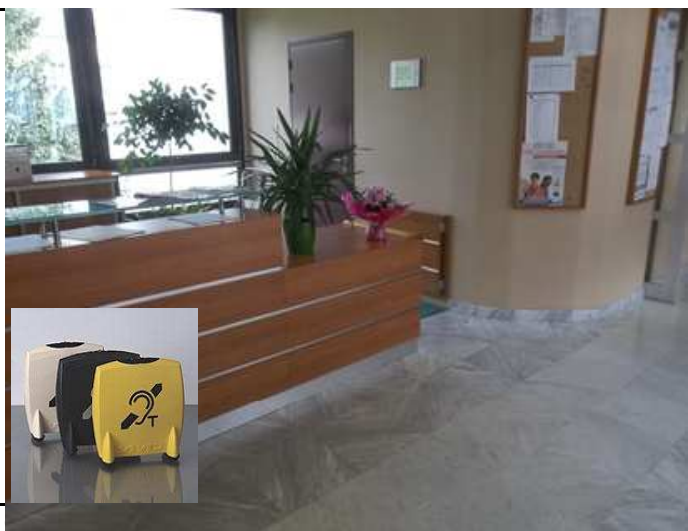


Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Prévoir l'achat d'un système de boucle d'induction magnétique portatif, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées.
Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs.
Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.

Exemple :



Arrêté

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de dispositif(s)	1				
fourniture système mobile			540 €	540 €	élec.
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Mairie - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - Rez-de-chaussée PMR

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,
- barre de tirage de porte



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				610 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Mairie - Rdc
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle du conseil

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Installer une boucle d'induction magnétique, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées. Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs. Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés estim	surface estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de salle(s)	1				
raccordement à l'amplificateur		200	1 610 €	1 610 €	élec.
TOTAL				1 610 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Circulation verticale
ASCE (ASCENSEUR)

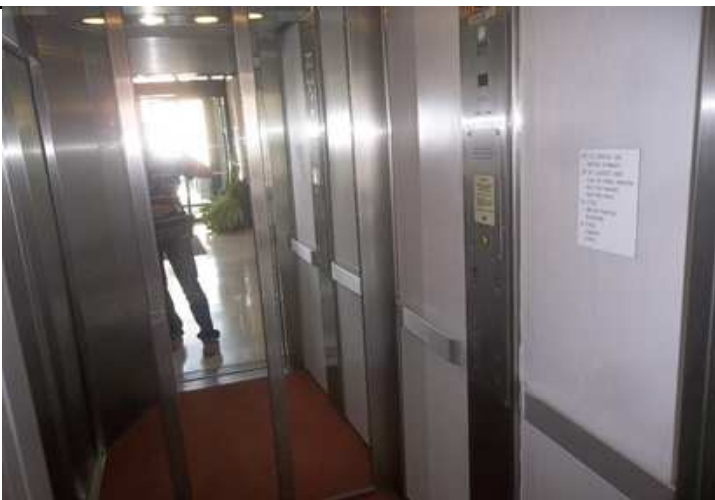
Description



Equipements de l'ascenseur insuffisants et/ou mal positionnés

Principe
Modifier ou compléter les commandes, la signalisation sonore et visuelle, en cabine et / ou sur chaque palier, selon le tableau ci-dessous.

Les ascenseurs doivent être conformes à la norme NF EN 81-70 ou à tout système équivalent.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

CONFORMITE DES COMMANDES et INFORMATIONS <i>PROVISION en attente estimation ascensoriste contractuel, sous réserve compatibilité matériels</i>	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre d'appareil(s)	1				
changement tableau de commandes en cabine <i>inclus signalisation vocale / visuelle et BIM</i> <i>inclus boutons en relief et contrastés</i>	1		5 340 €	5 340 €	ascenseur
fourniture et pose d'une barre d'appui latérale	1		330 €	330 €	serrurerie
pose d'un rideau infrarouge	1		3 300 €	3 300 €	ascenseur
			TOTAL	8 970 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.2**

Fonction Circulation verticale
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Etages

Description



Présence d'un obstacle non signalé et non protégé dans le cheminement

Principe

Poser une bande en mousse contrastée pour avertir d'un danger présent et non protégé sur le cheminement et situé à une hauteur inférieure à 220 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 6 : Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales

OBSTACLE : sécurisation	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur de bande de mousse (mL)	1		80 €	80 €	peinture
fourniture et pose mousse contrastée					
TOTAL				80 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

Fonction Mairie - R+1
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle des Commissions

Description

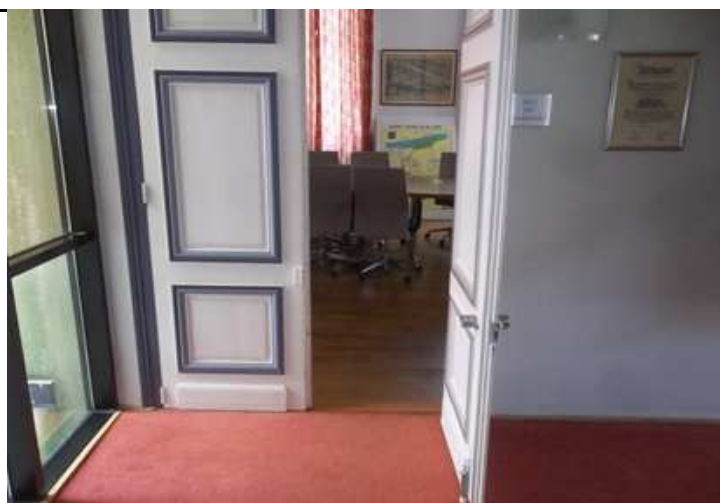
Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Au vue de la qualité des portes,
**prévoir une demande de dérogation
pour préservation du patrimoine.**

*Mesure compensatoire : aide à la
personne pour ouverture du second
ouvrant le cas échéant*



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12.1**

**Fonction Mairie - R+1
 SNTR (SANITAIRE) - R+1 PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,
- barre de tirage de porte

Remarque : Largeur transfert < 80 cm



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				810 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° **C12.2**

Fonction Mairie - R+1
SNTR (SANITAIRE) - R+1 PMR

Description



Miroir non utilisable en position "assis"

Ht= cm

Principe

Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".

Recommandation :

Utiliser un miroir dont le bas est positionné au maximum à 105 cm de hauteur.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - pose miroir	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de miroir(s)	1				
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
			TOTAL	220 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C13**

**Fonction Mairie - R+2
SNTR (SANITAIRE) - R+2**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

L'agrandissement du sanitaire est difficile (contraintes techniques)
Prévoir une demande dérogation pour impossibilité technique



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C14**

**Fonction Mairie - R+3
 SNTR (SANITAIRE) - R+3**

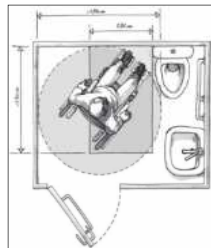
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Démolir la cloison entre le sanitaire et le lavabo, déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.
 Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			80 €	80 €	g.oeuvre
dépose équipements sanitaires existants			420 €	420 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		770 €	770 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			200 €	200 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			590 €	590 €	peinture
			TOTAL	4 330 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C15**

**Fonction Mairie - Rdc bas
 CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir Rdc Bas**

Description



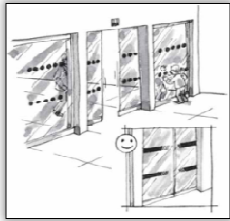
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	0,7				
mise en place de bandes contrastées			60 €	50 €	peinture
TOTAL				50 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C16.1**

**Fonction Mairie - Rdc bas
RCPT (RECEPTION) - Services techniques**

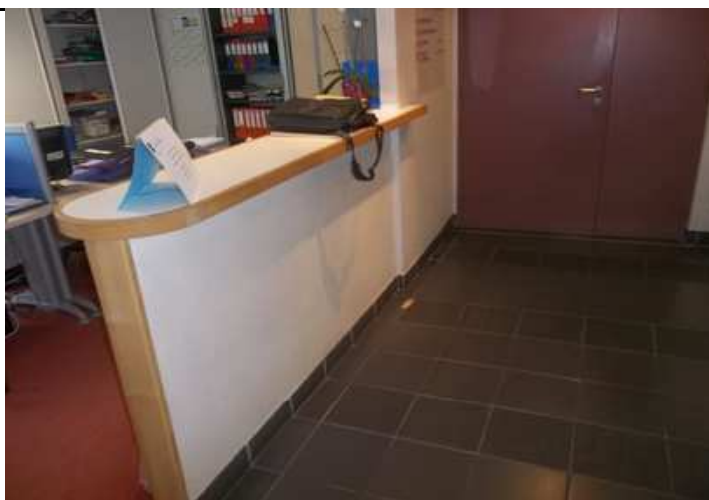
Description



Zone de lecture et d'écriture inexistante

Principe

VOIR PROJET DE RESTRUCTURATION



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C16.2**

Fonction Mairie - Rdc bas
RCPT (RECEPTION) - Services techniques

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

VOIR PROJET DE RESTRUCTURATION



Arrêté

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C17**

**Fonction Mairie - Rdc bas
 SNTR (SANITAIRE) - Rdc Bas**

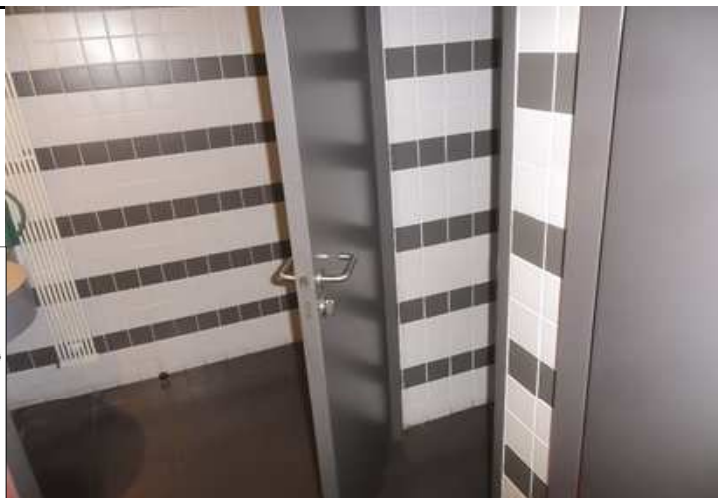
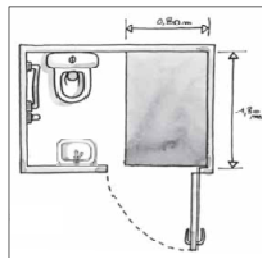
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Réunir deux cabines existantes, démolir la cloison séparatrice et déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local. Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant <i>sous réserve de calcul des effectifs</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			600 €	600 €	g.oeuvre
cloisonnement			300 €	300 €	cloisons
dépose équipements sanitaires existants			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		770 €	770 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			200 €	200 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			590 €	590 €	peinture
TOTAL				5 570 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C18**

**Fonction Mairie - Rdc bas
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Signalétique à l'intérieur de l'établissement peu lisible (reflets)

Principe

Prévoir la mise en place d'un panneau de signalisation permettant à l'utilisateur de se repérer dans l'établissement. Il est composé d'une flèche, d'un pictogramme, de braille et de ligne de texte (longueur du texte suivant taille panneau)

Les principes généraux permettant de réaliser une signalétique conforme à la réglementation sont donnés dans la note de synthèse.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 6 - Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
panneau de signalisation 800x100	4		170 €	680 €	peinture
TOTAL				680 €	sept-14

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE, EN FONCTION DES DIRECTIVES DONNEES PAR LA MAITRISE D'OUVRAGE (CHOIX DES MATERIAUX NOTAMMENT)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
01 - Mairie

Localisation
**Place de l'Eglise
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C20**

**Fonction Mairie - Rdc bas
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers Rdc Bas**

Description
**Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs
à 2 cm de largeur dans le cheminement**



Principe
Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de grille(s)	1				
fourniture et pose d'une grille de 50x50			420 €	420 €	amen.ext
			TOTAL	420 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers salle polyvalente

Description
Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm de largeur dans le cheminement



Principe
Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de grille(s)	1		520 €	520 €	amen.ext
			TOTAL	520 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Absence de repérage de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - salle polyvalente haute

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme
Présence d'un caillebotis avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm

Principe
 Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées

Changer le caillebotis existant pour un caillebotis à mailles carrées de 2 x 2 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose de nez de marche non-glissants contrastés	2	2,10 €	40 €	170 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				170 €	sept-14

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CAILLEBOTIS - pose	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de grille(s)	1				
caillebotis maille carrée 2 x 2 cm	0,6	1,20	80 €	60 €	amen.ext
TOTAL				60 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - rampe

Description



Absence de palier de repos devant la porte

Principe

Reprendre la rampe existante

Créer un palier devant la porte, ainsi qu'une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égale à 6%, avec palier(s) conforme(s), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe(s)	2				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier			420 €	4 200 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				4 200 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Rampe entrée

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H = 3 cm

Principe

Voir OC N°4



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C6

**Fonction Salle Haute
SNTR (SANITAIRE)**

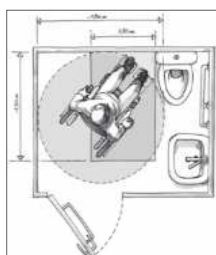
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Créer un sanitaire adapté à tous.
Equiper cet espace avec les
équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
démolition	6		40 €	240 €	g.œuvre
cloisonnement	3		300 €	900 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants	4		210 €	840 €	plomberie
électricité	3		140 €	420 €	élec.
porte (77 cm largeur de passage utile minimum)	1		520 €	520 €	men.int
raccordement aux évacuations et alimentations	2		310 €	620 €	plomberie
cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)	1		650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	210 €	plomberie
barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)	1		200 €	200 €	plomberie
miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol	4		100 €	400 €	sols durs
revêtement mural (1 m ² de faïence par équipements)	2		100 €	200 €	sols durs
peintures	3		370 €	530 €	peinture
			TOTAL	6 220 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D7.1**

**Fonction Salle basse
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Salle polyvalente bas**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Installer une plate-forme élévatrice extérieur sous gaine desservant le rez-de-chaussée et le 1er niveau. La plate-forme devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-41 ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences afin d'être accessible.

Ce type d'élévateur n'est pas soumis à dérogation si la hauteur à franchir n'excède pas 3.20 m.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ELEVATEUR VERTICAL EXTERIEUR - pose <i>sous réserve plans de structure</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre d'élévateur(s)	1				
Créer une ouverture dans le mur	1		2 570 €	2 570 €	g.oeuvre
alimentation électrique			600 €	600 €	élec.
fourniture et pose d'un élévateur sous gaine (1 étage)			34 320 €	34 320 €	ascenseur
			TOTAL	37 490 €	sept-14

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Salle basse
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Salle polyvalente bas

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
 Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	1,80 €	170 €	620 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	17	1,80 €	40 €	1 230 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	2	17,00 €	20 €	250 €	peinture
peinture et finitions		28,00 €			
TOTAL				2 100 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.3**

Fonction Salle basse
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Salle polyvalente bas

Description
Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm de largeur dans le cheminement



Principe
Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de grille(s)	1				
Fourniture et pose d'une grille de 30x30			210 €	210 €	amen.ext
			TOTAL	210 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

Fonction Salle basse
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Salle polyvalente bas

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H = 6 cm

Principe
 Installer une rampe de seuil antidérapante en plastique de chaque coté de l'ouverture.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SEUIL - rampe de seuil	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe de seuil	1				
fourniture et pose d'une rampe de seuil			210 €	210 €	men.ext
TOTAL				210 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
**18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9.1**

**Fonction Salle basse
VSTR (VESTIAIRE)**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL € HT	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
plus-value placage bois	0		410 €	0 €	men.int
TOTAL				1 810 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C9.2

Fonction Salle basse
VSTR (VESTIAIRE)

Description
Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'usager de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose barre coudée			200 €	200 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	2		50 €	100 €	men.int
TOTAL				300 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
02 - Salle Polyvalente

Localisation
18, rue du Général de Gaulle
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C10

Fonction Salle basse
SNTR (SANITAIRE) - PMR vestiaires

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- miroir (utilisable en position "assis" comme "debout").
- Poser barre de tirage de porte



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
poser miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	220 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				350 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
03 - Salle St-Joseph

Localisation
**Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR Maurice Genevoix

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
03 - Salle St-Joseph

Localisation
**Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Salle st Joseph
 SNTR (SANITAIRE)**

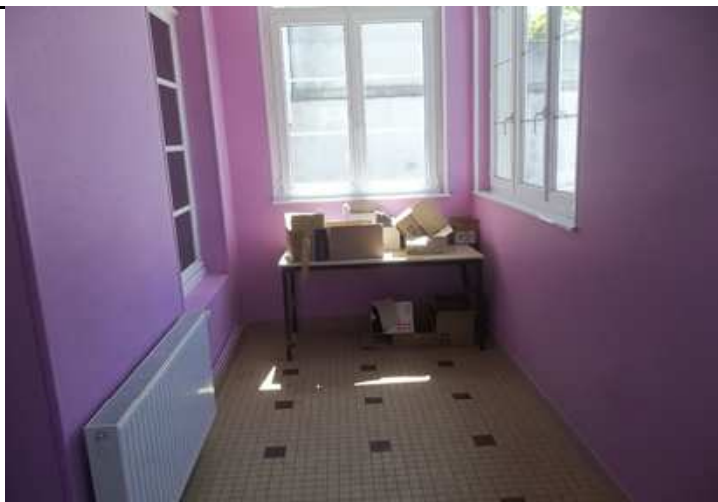
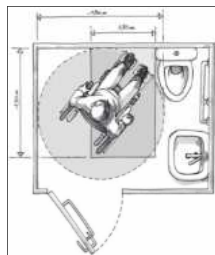
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Créer un sanitaire adapté à tous.
 Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
Surface du sanitaire(s) en m²	3,5				
cloisonnement			1 150 €	4 025 €	g.oeuvre
électricité			140 €	490 €	élec.
fourniture et pose porte de passage libre 77cm minimum	1		520 €	520 €	men.int
raccordement aux évacuations et alimentations			1 130 €	1 130 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			200 €	200 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol			200 €	200 €	sols durs
revêtement muraux (faïence)			200 €	200 €	sols durs
peintures			260 €	360 €	peinture
TOTAL				8 475 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
**1, Rue du Général de Gaulle
s**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR Rue

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme
Absence de balisage vertical de la place réservée



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Place réservée située sur la commune d'Orléans

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
s

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - piétons

Description



Absence de traversée de chaussée

Principe

Créer une traversée de chaussée

Traversée de la rue

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Voir les préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
S

Obstacle critique n° **C3.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



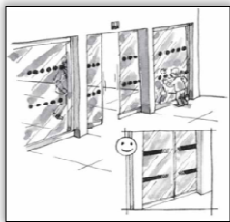
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				40 €	peinture
TOTAL				40 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
**1, Rue du Général de Gaulle
s**

Obstacle critique n° **C3.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description

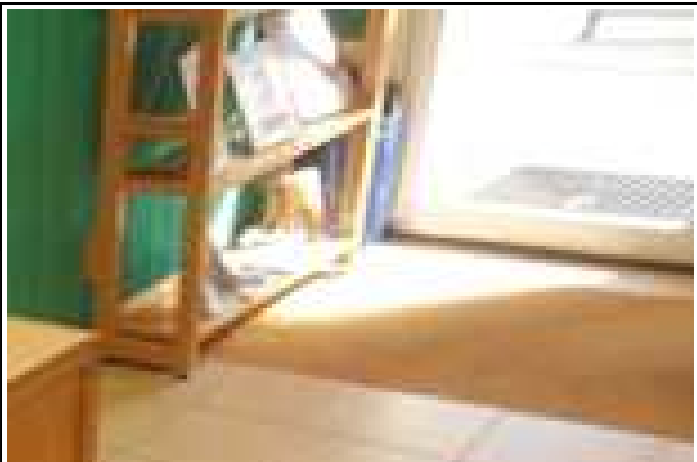


Présence d'un paillason non rigide

Principe

Remplacer le paillason par un modèle permettant un meilleur roulement du fauteuil, type caoutchouc alvéolé, maillon de caoutchouc armé de fibres ou mixte caoutchouc tramé et aluminium.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 9 - Dispositions relatives aux revêtements des sols, murs et plafonds

PAILLASSON - mise en conformité	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de paillason(s)	1				
fourniture et pose tapis en maillon de caoutchouc armé	2,00	0,90	540 €	980 €	Sols durs
			TOTAL	980 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
S

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION)

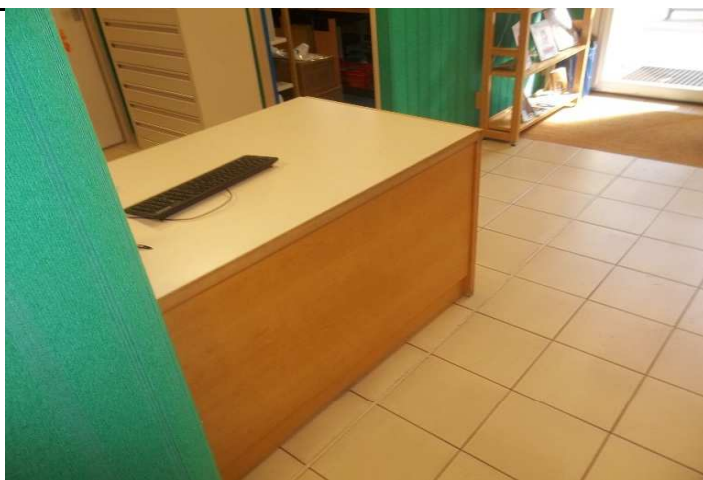
Description



Zone de lecture et d'écriture inexistante

Principe

Ajouter une tablette de dimensions minimales 60 de largeur et 30 cm de profondeur, avec au minimum 70 cm dessous et au maximum 80 cm au dessus.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

TABLETTE D'ECRITURE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de guichet(s)	1				
pose d'une tablette en bois			540 €	540 €	men.int
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
S

Obstacle critique n° **C5.1**

Fonction Accueil
SNTR (SANITAIRE) - PMR - Rdc

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.
 - barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),

Remarque : zone de transfert <130 cm (110 cm)



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
TOTAL				200 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
**1, Rue du Général de Gaulle
s**

Obstacle critique n° **C5.2**

**Fonction Accueil
SNTR (SANITAIRE) - PMR - Rdc**

Description



Absence d'aire de manœuvre pour accéder au local

Principe

Déplacer le mobilier pour avoir
une largeur de passage de 90 cm
ponctuelle



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
**1, Rue du Général de Gaulle
s**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Accueil
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - Médiathèque Rdc

Description



Absence d'aire de manœuvre

Principe

Déplacer le mobilier pour avoir des circulations de passage de 140 cm entre les étagères



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
S

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Bibliothèque - Etage
ASCE (ASCENSEUR)

Description



Equipements de l'ascenseur insuffisants et/ou mal positionnés

Principe
 Modifier ou compléter les commandes, la signalisation sonore et visuelle, en cabine et / ou sur chaque palier, selon le tableau ci-dessous.

Les ascenseurs doivent être conformes à la norme NF EN 81-70 ou à tout système équivalent.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

CONFORMITE DES COMMANDES et INFORMATIONS <i>PROVISION en attente estimation ascensoriste contractuel, sous réserve compatibilité matériels</i>	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre d'appareil(s)	1				
changement tableau de commandes en cabine <i>inclus signalisation vocale, visuelle et BIM</i> <i>inclus boutons en relief et contrastés</i>	1		5 340 €	5 340 €	ascenseur
changement boîtier d'appel sur palier(s) <i>inclus signalisation sonore et visuelle</i> <i>inclus boutons en relief et contrastés</i>	2		1 610 €	3 220 €	ascenseur
fourniture et pose d'un miroir en fond de cabine	1		540 €	540 €	ascenseur
fourniture et pose d'une barre d'appui latérale	1		330 €	330 €	serrurerie
pose d'un rideau infrarouge	1		3 300 €	3 300 €	ascenseur
			TOTAL	12 730 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
s

Obstacle critique n° **C8**

Fonction Bibliothèque - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers étages

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	1	170 €	170 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	20	1	40 €	800 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuysers	1	20	220 €	1 650 €	serrurerie
peinture et finitions		30			
TOTAL				2 620 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
**1, Rue du Général de Gaulle
s**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Bibliothèque - Etage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Enfants

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
TOTAL				1 810 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
04 - Bibliothèque municipale

Localisation
1, Rue du Général de Gaulle
S

Obstacle critique n° **C10**

Fonction Bibliothèque - Etage
SNTR (SANITAIRE) - Etage

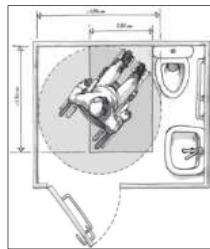
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Démolir la cloison entre le sanitaire et le lavabo, déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.
 Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			80 €	80 €	g.oeuvre
dépose équipements sanitaires existants			420 €	420 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		770 €	770 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			200 €	200 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			590 €	590 €	peinture
			TOTAL	4 330 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR Ecole

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisation du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description



Traversée de chaussée non réglementaire

Principe

Modifier et/ou compléter la traversée avec les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Traversée de la rue

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Voir préconisation du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Entrée
 ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
 Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	1,5	170 €	260 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	3	1,5	40 €	180 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur potelets	1	3	330 €	940 €	serrurerie
peinture et finitions		50			
TOTAL				1 380 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe

Description

Pente excessive

> 6%

Principe

Reprendre la rampe existante et créer une rampe à 6% de pente maximum avec paliers de repos conformes sur l'espace disponible hors circulation trottoir
A défaut, possibilité de faire une pente à 10 % sur 2 m maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de rampe(s)	1				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier			420 €	3 500 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				3 500 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - SAS

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

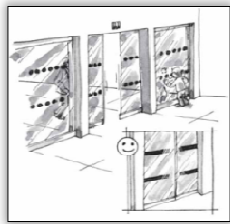
Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Portes du SAS

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	3,4				
mise en place de bandes contrastées				110 €	peinture
TOTAL				110 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - SAS

Description



Poignée de porte non préhensible

Principe

Poser une poignée en bâton de maréchal à la place de la poignée existante.
Installer la poignée à une hauteur comprise entre 90 cm et 130 cm

Portes du SAS

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de poignée(s)	4				
- Poignée bâton de maréchal (entraxe 400 mm)			170 €	680 €	serrurerie
			TOTAL	680 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
05 - La Poste

Localisation
**5 Rue des Capucins
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - SAS

Description



Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm

H = cm

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
TOTAL				430 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - vers entrée

Description



Présence d'un ressaut supérieur à 2 cm dans le cheminement
Largeur de cheminement <120 cm

H = 12 cm

Principe
 Réaliser un bateau de 120cm de largeur, avec ressaut maximum de 2 cm.

 Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant de largeur 120 cm mini.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CHEMINEMENT - création bateau	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de bateau(x)	1				
création d'un bateau		1,20 €	430 €	520 €	amen.ext
TOTAL				520 €	sept-14

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

REPRISE REVETEMENT	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur du cheminement (mL)	4				
reprendre complètement le revêtement en béton désactivé		1,20	80 €	390 €	amen.ext
TOTAL				390 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

TRAVAUX EN INTERNE (Maintenance courante)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Accueil
SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2) Hall

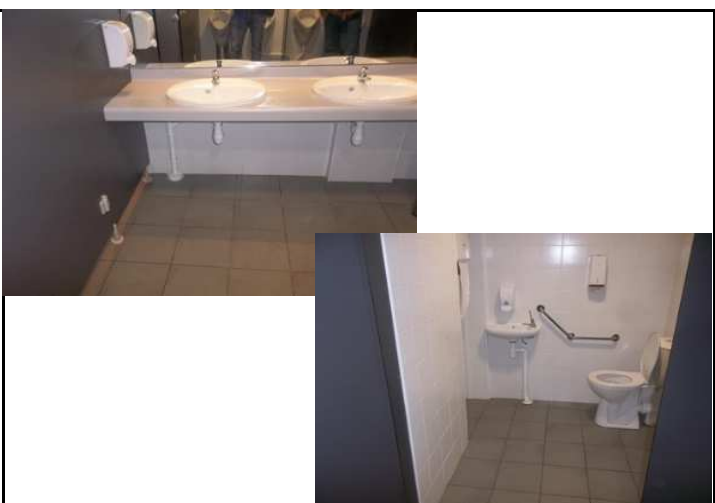
Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe
 Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	2				
remplacement du siphon par un siphon décentré (un lavabo)	1		130 €	260 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	260 €	men.int
TOTAL				520 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Salle polyvalente et salle scénique
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle polyvalente**

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Installer une boucle d'induction magnétique, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées. Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs. Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés	surface	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de salle(s)	1				
raccordement à l'amplificateur		400	1 610 €	3 220 €	élec.
			TOTAL	3 220 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

**Fonction Salle polyvalente et salle scénique
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Scène (x2)**

Description



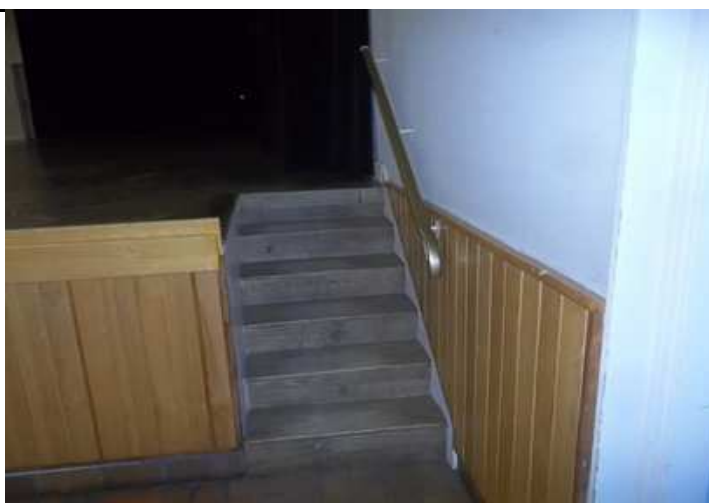
Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Prévoir l'achat ou la location d'un élévateur mobile.

Exemple :

Pass dome VE 1200 ap
(budget fonctionnel / an : 600 €)



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

**Fonction Salle polyvalente et salle scénique
 ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Scène (x2)**

Description

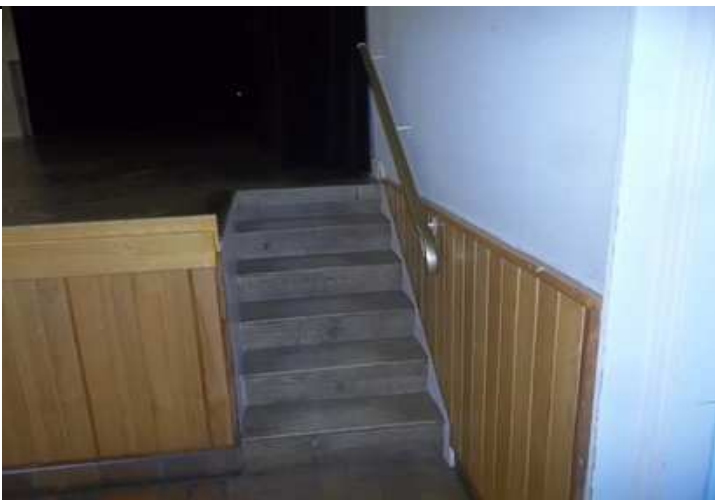


Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe
 Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.

Nb. 2 escaliers



Arrêté du 8 décembre 2014
 Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	0,85 €	170 €	290 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	12	0,85 €	40 €	410 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	4	- €	170 €	680 €	serrurerie
peinture et finitions		28,00 €			
TOTAL				1 380 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Salle polyvalente et salle scénique
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle scénique**

Description



Absence de boucle d'induction magnétique

Principe

Installer une boucle d'induction magnétique, nécessaire aux personnes déficientes auditives appareillées. Ce dispositif de sonorisation filtre les sons parasites et amplifie le son des interlocuteurs. Ces systèmes doivent répondre à la norme NF-EN 60118-4.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

BOUCLE D'INDUCTION MAGNETIQUE	qtés estim	surface estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de salle(s)	1				
raccordement à l'amplificateur		200	1 610 €	1 610 €	élec.
			TOTAL	1 610 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.1**

Fonction Accès aux logements
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir vers loges

Description



Porte non contrastée par rapport à son environnement immédiat

Principe

Peindre les portes d'une couleur contrastée avec l'environnement immédiat



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - mise en peinture	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de porte(s)	6				
application 2 couches finition sur porte 1 vantail			90 €	540 €	peinture
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.2**

Fonction Accès aux logements
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir vers loges

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Nb. 2 portes



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
TOTAL				1 810 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Accès aux logements
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Loges F/H (x2)

Description
Hauteur libre sous plan de la tablette inférieure à 70cm



Principe

Côté Femme :

Remplacer la table existante par une table conforme, dont la hauteur sur plan sera de 80 cm avec 70 cm de hauteur libre sous plan et 30 cm minimale de profondeur sur une largeur d'au moins 60 cm, pour le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

MOBILIER - remplacement (PROVISION en attente choix des matériaux)	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de bureau(x)	1				
fourniture d'une table loge conforme			980 €	980 €	mobilier
			TOTAL	980 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.1**

**Fonction Ecole de musique
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Ecole de musique**

Description



Absence d'aire de manœuvre conforme à l'intérieur du SAS

Principe

Travaux d'agrandissement du SAS afin de permettre la manœuvre des portes (1.20x1.70m pour une porte à pousser et 1.20x2.20m pour une porte à tirer).

Prévoir un marquage conforme des parties vitrées



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SAS - agrandissement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sas	1				
Dimension du sas (m²)	3				
déposer les portes et les parties vitrées fixes			410 €	1 230 €	men.ext
fourniture et pose d'un SAS vitré			1 230 €	3 690 €	men.ext
fourniture et pose de portes battantes	2		1 550 €	3 100 €	men.ext
TOTAL				8 020 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.2**

**Fonction Ecole de musique
 PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Ecole de musique**

Description



Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm

H = cm

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
			TOTAL	430 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C11

Fonction Ecole de musique
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Salle de musique

Description

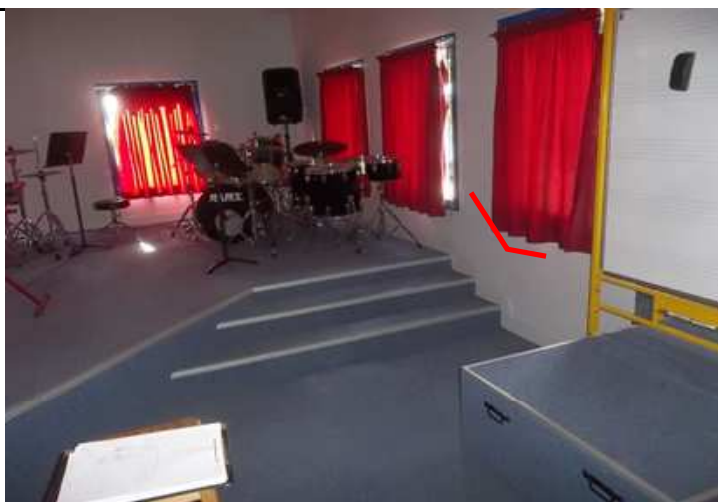


Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	1	1,5	170 €	260 €	sols souples
MAIN COURANTE POSE fourniture et pose main courante sur écuysers peinture et finitions	1	3 30	220 €	380 €	serrurerie
TOTAL				640 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12**

**Fonction Ecole de musique
 SNTR (SANITAIRE) - PMR Ecole de musique**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
Nombre de sanitaire(s)	1				
amenée des réseaux et raccordements	1		620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
déplacer la cuvette (largeur transfert actuelle < 80 cm)	1		380 €	380 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				1 600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
06 - Salle Polyvalente Montission

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C13**

Fonction Ecole de musique
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir école de musique

Description



Porte non contrastée par rapport à son environnement immédiat

Principe

Peindre les portes d'une couleur contrastée avec l'environnement immédiat



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - mise en peinture	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de porte(s)	5				
application 2 couches finition sur porte 1 vantail			90 €	450 €	peinture
TOTAL				450 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR (x2)**

Description
**Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs
à 2 cm de largeur dans le cheminement**



Principe
Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de grille(s)	1				
fourniture et pose d'une grille de 50x50			420 €	420 €	amen.ext
			TOTAL	420 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
ECLA (ECLAIRAGE)**

Description



Eclairage extérieur insuffisant et/ou inexistant

Principe

Prévoir une étude complémentaire avec les services compétents de façon à ce que l'éclairage respecte les niveaux réglementaires, à savoir au moins :

- 20 lux au niveau des places de stationnement,
- 20 lux au niveau des cheminements extérieurs accessibles,



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 14 - Dispositions relatives à l'éclairage

ETUDE APPROFONDIE ET ESTIMATION FINANCIERE PAR LES SERVICES COMPETENTS

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale (x2)

Description



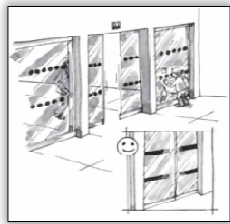
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)	3				
mise en place de bandes contrastées			60 €	180 €	peinture sept-14
			TOTAL	180 €	

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION) - Accueil / buvette

Description



Zone de lecture et d'écriture inexistante

Principe

Ajouter une tablette de dimensions minimales 60 de largeur et 30 cm de profondeur, avec au minimum 70 cm dessous et au maximum 80 cm au dessus.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

TABLETTE D'ECRITURE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de guichet(s)	1				
pose d'une tablette en bois			540 €	540 €	men.int
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Accueil
SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2) Hall

Description



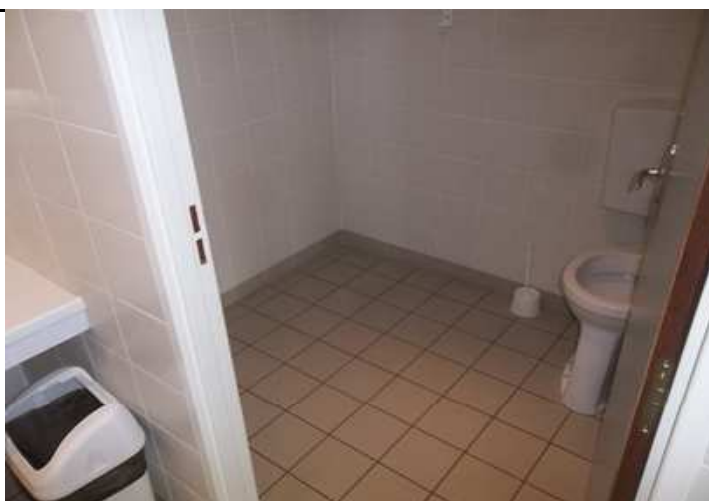
Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	2				
amenée des réseaux et raccordements	2		620 €	1 240 €	plomberie
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	400 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	540 €	plomberie
TOTAL				2 180 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Salle d'Arts Martiaux
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x2)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe

Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
			TOTAL	600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Salle d'Arts Martiaux
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

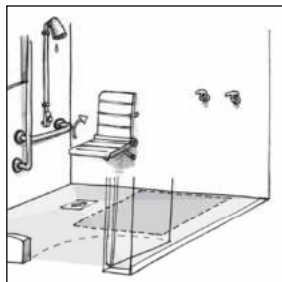
Description



Absence de barre de transfert / Barre de transfert non-conforme

Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.



Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre en T			270 €	540 €	plomberie
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
Avenue Jacques Douffiagues
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° C8.1

**Fonction Salle d'Arts Martiaux
SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	2				
amenée des réseaux et raccordements	2		620 €	1 240 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	540 €	plomberie
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	220 €	peinture
TOTAL				2 000 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
07 - Salle d'Arts Martiaux

Localisation
**Avenue Jacques Douffiagues
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.2**

**Fonction Salle d'Arts Martiaux
 SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)**

Description



Profondeur utile sous lavabo inférieure à 30 cm

Prof = cm

Principe

Remplacer le siphon existant par un siphon décentré, de façon à avoir une profondeur minimale sous le point d'eau de 30 cm.

Exemple :



Nb. 2 sanitaires

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité siphon	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siphon(s)	2				
remplacement du siphon par un siphon décentré			130 €	260 €	plomberie
TOTAL				260 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR (x2)

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage)

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir les préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Gymnase - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - PMR Hall**

Description



Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PETITS TRAVAUX EN INTERNE (Maintenance courante)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Gymnase - Rdc
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x4)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 4 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	4				
fourniture et pose barre coudée			200 €	800 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	6		50 €	300 €	men.int
			TOTAL	1 100 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Gymnase - Rdc
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

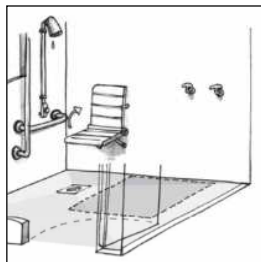
Description



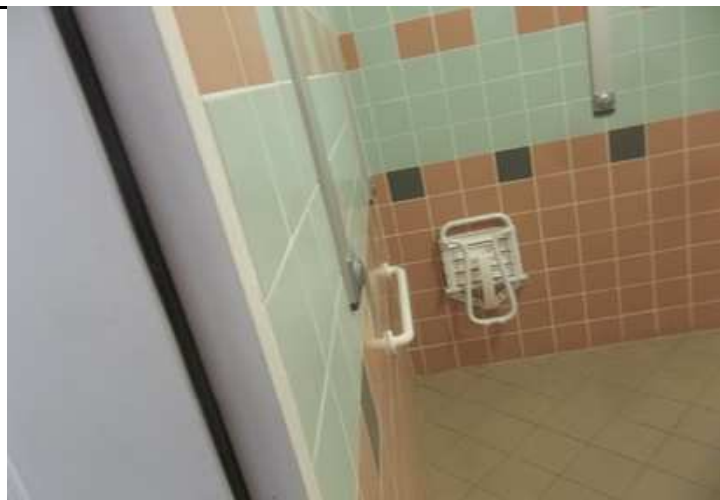
Barre de transfert non-conforme

Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.



Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre en T			270 €	540 €	plomberie
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Gymnase - Rdc
INFI (INFIRMERIE)**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL € HT	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
TOTAL				1 810 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D6.1**

Fonction Gymnase - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage (x3)

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Prévoir une demande de dérogation
pour disproportion coût/ conséquence
(coût conséquent de la pose d'un
élevateur intérieur avec difficultés
de place disponible et pour rendre
accessible une salle seulement)

Une réorganisation des fonctions
(transfert de l'activité de l'étage dans des
locaux accessibles) permettrait
de rendre accessible l'activité.



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
08 - Gymnase Travers

Localisation
**4, Rue Gaucher de Rochefort
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.2**

Fonction Gymnase - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage (x3)

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Nb. 2 escaliers

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
					serrurerie
<i>MAIN COURANTE POSE</i> fourniture et pose main courante sur écuysers	2	3	220 €	750 €	
peinture et finitions		30			
TOTAL				750 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



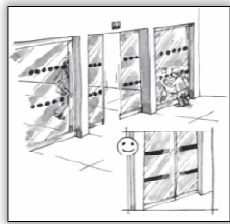
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)	15				
mise en place de bandes contrastées			60 €	900 €	peinture
TOTAL				900 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Poignée de porte non préhensible

Principe

Poser une poignée en bâton de maréchal à la place de la poignée existante.
Installer la poignée à une hauteur comprise entre 90 cm et 130 cm

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de poignée(s)	1				
- Poignée bâton de maréchal (entraxe 400 mm)			170 €	170 €	serrurerie
			TOTAL	170 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1.3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
TOTAL				430 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Gymnase - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - PMR couloir

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				340 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Gymnase - Rdc
 VSTR (VESTIAIRE) - (x2)**

Description
Espace de manœuvre insuffisant
Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm



Principe

Supprimer un banc pour avoir un diamètre de rotation de 150 cm à l'intérieur du vestiaire

Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.

Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Gymnase - Rdc
 DCHE (DOUCHE) - (x2)**

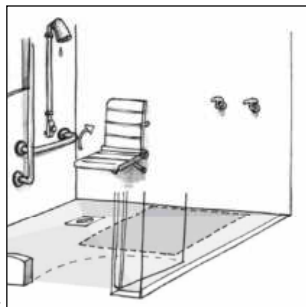
Description



Absence de barre de transfert / Barre de transfert non-conforme

Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.



Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre en T			270 €	540 €	plomberie
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

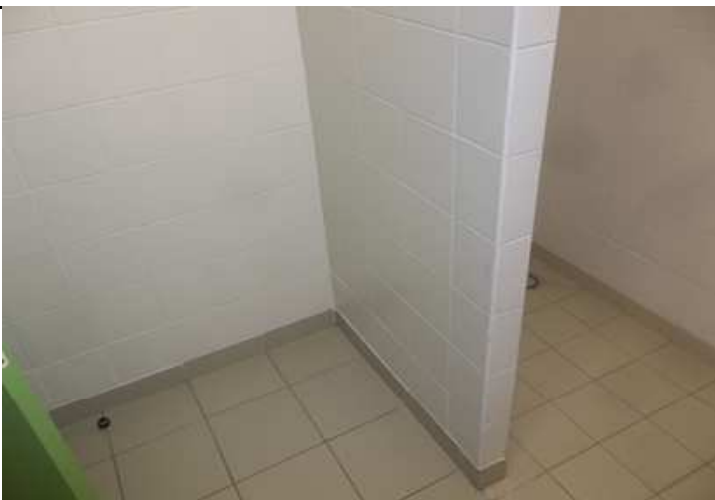
Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Gymnase - Rdc
 VSTR (VESTIAIRE) - Arbitre**

Description
**Absence de barre de transfert
 Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
 Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
 Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose barre coudée			200 €	200 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	2		50 €	100 €	men.int
TOTAL				300 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Gymnase - Rdc
 DCHE (DOUCHE) - Arbitre**

Description



Absence de douche adaptée à tous

Principe

Réaliser un espace douche adapté au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité et de finitions. Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - création d'une douche adaptée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de douche(s)	1				
démolition			170 €	170 €	g.oeuvre
maçonnerie			710 €	710 €	g.oeuvre
pose siège relevable			260 €	260 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	210 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	270 €	plomberie
TOTAL				1 620 €	sept-14

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.1**

Fonction Bureaux Etage
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers étage

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H = 6 cm

Principe

Voir OD N° 8.1



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Bureaux Etage
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers étage

Description



Présence d'un paillason non rigide

Principe

Voir OD N° 8.1



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D8.1**

Fonction Bureaux Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage

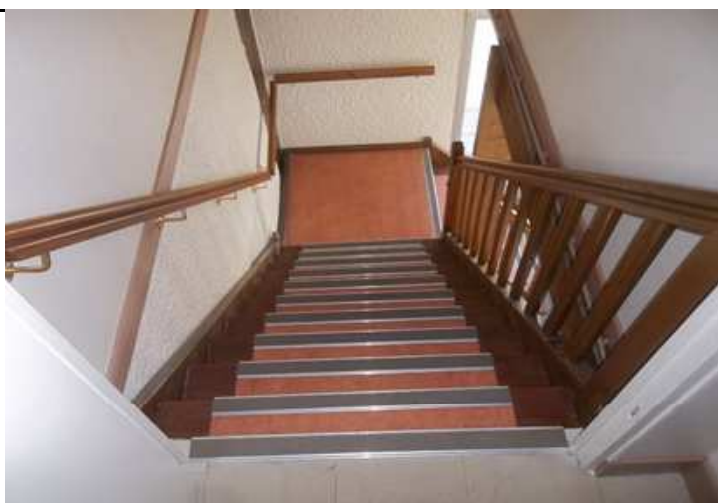
Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Accueil de moins de 100 personnes à l'étage.
Fonctions desservies à l'étage transférables au RdC (bureaux)
Prévoir, le cas échéant, un accueil des UFR au RdC



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.2**

Fonction Bureaux Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe
 Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
 Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	1,2	170 €	410 €	sols souples
pose d'une contremarche	3	1,2	110 €	400 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	1	6	220 €	560 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 370 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
09 - Salle de l'Armandière

Localisation
**184, Route de Sandillon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Bureaux Etage
SNTR (SANITAIRE) - Etage**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir OD N° 8.1



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR (x2) Stade

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR extérieur (x2)

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Abord
 CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)**

Description



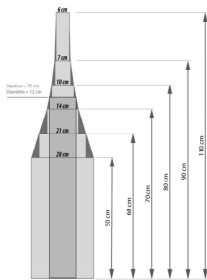
Dimensions du potelet non réglementaires

Principe

Poser un potelet conforme respectant l'abaque de détection de l'obstacle ; potelet d'une hauteur de 1.10 m (pour un diamètre de 6cm minimum), avec partie supérieure contrastée.

Abaque de détection des obstacles :

Nb. 17 potelets



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

POTELET - remplacement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
Nombre de potelet(s)	17				
pose potelet conforme (HT 1.10 m pour diamètre de 6cm)			410 €	6 970 €	amen.ext
			TOTAL	6 970 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Absence de repérage de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Accueil
RCPT (RECEPTION) - billetterie

Description



Zone de lecture et d'écriture inexistante

Principe

Ajouter une tablette de dimensions minimales 60 de largeur et 30 cm de profondeur, avec au minimum 70 cm dessous et au maximum 80 cm au dessus.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 5 - Dispositions relatives à l'accueil du public

TABLETTE D'ECRITURE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de guichet(s)	1				
pose d'une tablette en bois			540 €	540 €	men.int
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Vestiaires anciens
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - (x2)**

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

Principe

Pour les UFR :
Utiliser les locaux des vestiaires
tribunes



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Vestiaires anciens
VSTR (VESTIAIRE) - (x2)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe

Voir OC N° 6



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Vestiaires anciens
DCHE (DOUCHE) - (x2)**

Description



Absence de douche adaptée à tous

Principe

Voir OC N° 6



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Vestiaires anciens
SNTR (SANITAIRE) - (x2)**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir OC N° 6



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10**

**Fonction Vestiaires tribunes
INFI (INFIRMERIE) - Contrôle anti-dopage**

Description

Locaux inaccessibles



Principe

De par la fonction (contrôle anti-dopage pour football), les locaux resteront en l'état.



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

**Fonction Vestiaires tribunes
VSTR (VESTIAIRE) - (x4)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 4 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	4				
fourniture et pose barre coudée			200 €	800 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	8		50 €	400 €	men.int
TOTAL				1 200 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12.1**

**Fonction Vestiaires tribunes
 DCHE (DOUCHE) - (x2)**

Description



**Largeur de passage inférieure à 77 cm
 Seuil de la porte supérieur à 2 cm**

H = 4 cm

Principe
 Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 77/83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.
 Chanfreiner le seuil, de façon à avoir un seuil de porte de 2cm maximum.

Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement et agrandissement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	2				
maçonnerie			1 640 €	3 280 €	g.oeuvre
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	1 040 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		210 €	420 €	peinture
TOTAL				4 740 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12.2**

**Fonction Vestiaires tribunes
 DCHE (DOUCHE) - (x2)**

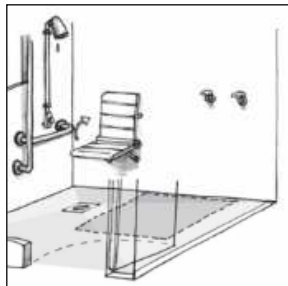
Description
Absence de barre de transfert
Absence de zone d'assise dans la douche



Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.



Nb. 2 douches

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre en T			270 €	540 €	plomberie
TOTAL				540 €	sept-14

DOUCHE - pose siège relevable	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siège(s)	2				
fourniture et pose siège relevable			260 €	520 €	plomberie
TOTAL				520 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C13**

**Fonction Vestiaires tribunes
VSTR (VESTIAIRE) - Arbitres (x2)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C14**

**Fonction Vestiaires tribunes
DCHE (DOUCHE) - Arbitres (x2)**

Description



Absence de douche adaptée à tous

Principe

Réaliser une douche encastrée au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité et de finitions. Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - création d'une douche adaptée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de douche(s)	1				
démolition			170 €	170 €	g.oeuvre
maçonnerie			710 €	710 €	g.oeuvre
création d'une douche encastrée au sol			1 220 €	1 220 €	plomberie
pose siège relevable			260 €	260 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	210 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	270 €	plomberie
revêtement de sol		2	1 040 €	2 080 €	sols durs
revêtement mural (1 m² de faïence par équipements)		3	630 €	1 890 €	sols durs
TOTAL				6 810 €	<i>sept-14</i>
SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
TOTAL				1 180 €	<i>sept-14</i>

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C15**

**Fonction Vestiaires tribunes
 SNTR (SANITAIRE) - PMR couloir**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
10 - Stade Lionel Charbonnier

Localisation
**Route de Saint-Cyr
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D16.1**

Fonction Accès tribunes
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Tribunes (x2)

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

**Prévoir une demande dérogation
pour disproportion
coût / conséquence**

Mesure compensatoire :
Prévoir un accueil des fauteuils
niveau terrain



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 76 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
peinture sur menuiserie bois	0		210 €	0 €	peinture
			TOTAL	2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Dispositif d'appel positionné

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
TOTAL				430 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Gymnase
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x2)

Description
Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
			TOTAL	600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Gymnase
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

Description



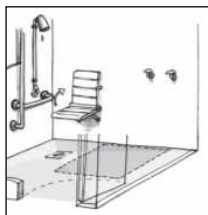
Absence de douche adaptée à tous

Principe

Réaliser une douche encastrée au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité et de finitions. Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.

Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - création d'une douche adaptée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de douche(s)	2				
démolition			170 €	340 €	g.oeuvre
maçonnerie			710 €	1 420 €	g.oeuvre
création d'une douche encastrée au sol			1 220 €	2 440 €	plomberie
pose siège relevable			260 €	520 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	420 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	540 €	plomberie
revêtement de sol		2,00 €	1 040 €	4 160 €	sols durs
revêtement mural (1 m ² de faïence par équipements)		3	630 €	3 780 €	sols durs
TOTAL				13 620 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Gymnase
SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)

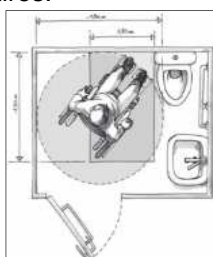
Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Créer un sanitaire adapté à tous.
Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.



Nb. 2 sanitaires

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	2				
démolition	6		40 €	480 €	g.œuvre
cloisonnement	3		300 €	1 800 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants	4		210 €	1 680 €	plomberie
électricité	3		140 €	840 €	élec.
porte (77 cm largeur de passage utile minimum)	1		520 €	1 040 €	men.int
raccordement aux évacuations et alimentations	2		310 €	1 240 €	plomberie
cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)	1		650 €	1 300 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	540 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	420 €	plomberie
barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)	1		200 €	400 €	plomberie
miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	440 €	plomberie
revêtement de sol	4		100 €	800 €	sols durs
revêtement mural (1 m² de faïence par équipements)	2		100 €	400 €	sols durs
peintures	3		370 €	1 060 €	peinture
TOTAL				12 440 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

Fonction Tennis (extérieur)
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - vers tennis

Description



Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
TOTAL				430 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

Fonction Tennis (extérieur)
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - vers tennis

Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe
Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

REPRISE REVETEMENT	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur du cheminement (mL)	30				
reprendre complètement le revêtement en béton désactivé		1,20	80 €	2 880 €	amen.ext
TOTAL				2 880 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.3**

Fonction Tennis (extérieur)
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - vers tennis

Description

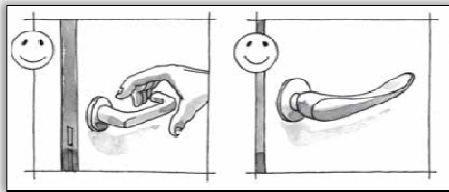


Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE : remplacer la poignée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de poignée(s)	2				
remplacer la poignée existante par un bec de cane			80 €	160 €	serrurerie
TOTAL				160 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Tennis (extérieur)
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x2)

Description
Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Tennis (extérieur)
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

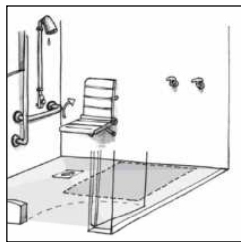
Description



Absence de barre de transfert / Barre de transfert non-conforme

Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.



Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre en T			270 €	540 €	plomberie
TOTAL				540 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.1**

**Fonction Tennis (extérieur)
 SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	2				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	420 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	260 €	men.int
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	220 €	peinture
TOTAL				900 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8.2**

**Fonction Tennis (extérieur)
SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)**

Description



Robinetterie non préhensible

Principe

Changer la robinetterie existante par une de type mitigeur avec levier long.

Nb. 2 sanitaires

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

MITIGEUR - remplacement existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de mitigeur(s)	2				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	420 €	plomberie
			TOTAL	420 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
11 - Gymnase et tennis - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Tennis (extérieur)
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - tennis

Description



Courts de tennis inaccessibles

Principe

Créer un palier devant chaque porte, ainsi qu'une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égal à 6%, avec palier(s) conforme(s), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe(s)	1				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier	50		420 €	3 500 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				3 500 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
12 - Tennis couvert - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abord
PRKG (PARKING)**

Description

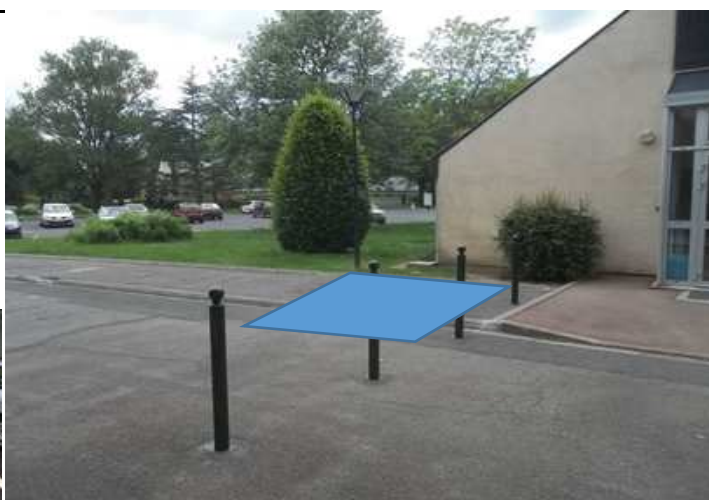


Absence de place de stationnement réservée

Principe

Créer une place de parking réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir OC N° 1 du bassin de natation

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
12 - Tennis couvert - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



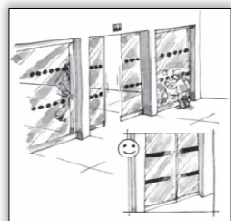
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)	0,7				
mise en place de bandes contrastées				30 €	peinture
TOTAL				30 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
12 - Tennis couvert - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H = 3 cm

Principe
Installer une tôle de seuil antidérapante.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SEUIL - tôle de seuil	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de seuil(s)	1				
fourniture et pose d'une tôle de seuil antidérapante		0,90 €	540 €	490 €	men.ext
TOTAL				490 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
12 - Tennis couvert - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.1**

**Fonction Tennis
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	110 €	peinture
TOTAL				320 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
12 - Tennis couvert - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.2**

**Fonction Tennis
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PETITS TRAVAUX EN INTERNE (Maintenance courante)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abord
 PRKG (PARKING) - PMR**

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Créer une place de parking réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

STATIONNEMENT - signalisation et marquage	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de place(s)	1				
enrobé	1		1 970 €	1 970 €	amen.ext
panneau CE14	1		430 €	430 €	amen.ext
marquage au sol	1		750 €	750 €	peinture
surlongueur de 1.20m sur voie de circulation	1		300 €	300 €	peinture
TOTAL				3 450 €	<i>sept-14</i>

Le pictogramme blanc en partie centrale, ainsi que la peinture bleue, sont facultatifs

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
 CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)**

Description  
Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm de largeur
Présence d'un ressaut supérieur à 2 cm dans le cheminement (bateau trottoir)

Principe
 Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de grille(s)	1				
fourniture et pose d'une grille			310 €	310 €	amen.ext
TOTAL				310 €	sept-14
RESSAUT - chanfrein	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de ressaut(s)	1				
meulage de l'arrête		1,40	270 €	380 €	amen.ext
TOTAL				380 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description
**Présence d'un caillebotis avec trous ou fentes
supérieurs à 2 cm dans le cheminement**



Principe
Changer le caillebotis existant pour un
caillebotis à mailles carrées de 2 x 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CAILLEBOTIS - pose	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de grille(s)	1				
caillebotis maille carrée 2 x 2 cm voirie	1,8	0,80	80 €	120 €	amen.ext
			TOTAL	120 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H = 4 cm

Principe
 Chanfreiner le seuil, de façon à avoir un seuil de porte de 2cm maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

SEUIL - chanfrein	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de seuil(s)	1				
meulage de l'arrête		0,90	170 €	160 €	g.oeuvre
TOTAL				160 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



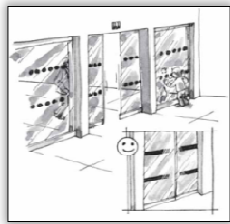
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	1,4				
mise en place de bandes contrastées				50 €	peinture
TOTAL				50 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Piscine
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x2)

Description
Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'usager de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

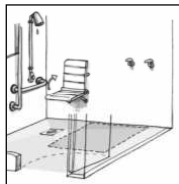
**Fonction Piscine
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

Description



**Absence de douche adaptée à tous
 Nb. 2 douches**

Principe
 Réalisation d'un sanitaire + douche encastrée au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité, de finitions.
 Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.
 Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

SANITAIRE/DOUCHE - création d'un local adapté	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de sanitaire(s) / douche(s)	2				
démolition		3,00	170 €	1 020 €	g.oeuvre
dépose de la cuvette					
cloisonnement		4,00	300 €	2 400 €	cloisons
porte (77 cm largeur de passage utile)	1		270 €	540 €	men.int
maçonnerie			710 €	1 420 €	g.oeuvre
création d'une douche encastrée au sol			1 220 €	2 440 €	plomberie
pose siège relevable	1		260 €	520 €	plomberie
Fourniture et pose cuvette conforme	1		210 €	420 €	plomberie
fourniture et pose lavabo conforme	0		480 €	0 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	540 €	plomberie
fourniture et pose barre d'appui coudée	1		270 €	540 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	2		210 €	840 €	plomberie
revêtement de sol		4,00	1 040 €	8 320 €	sols durs
revêtement muraux (1 m² de faïence par équipements)		3,00	60 €	360 €	sols durs
peintures		4,00	5 290 €	10 580 €	peinture
TOTAL				29 940 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Piscine
SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2)**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir OC N° 5

Nb. 2 sanitaires



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.1**

Fonction Piscine
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - piscine

Description

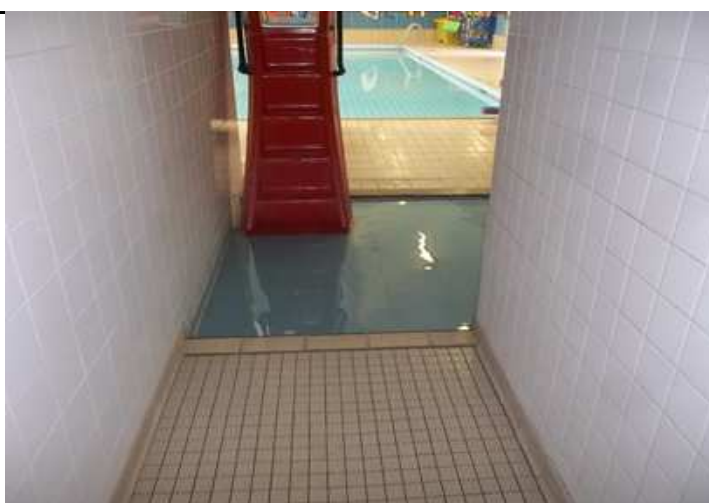


Pédiluve impraticable en fauteuil roulant

Principe

Construire un pédiluve à double rampe de pente inférieure ou égale à 10% sur 2m (16 cm de profondeur maximum) ou inférieure ou égale à 6% (profondeur comprise entre 16 et 50 cm) sur 10m.

Nb. 2 accès



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 6 - Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontale

PEDILUVE - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de pédiluve(s)	2				
démolition revêtement et sol existant			1 010 €	2 020 €	g.oeuvre
création d'un pédiluve adapté			7 480 €	14 960 €	g.oeuvre
			TOTAL	16 980 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
13 - Bassin de natation - rue creuse

Localisation
**13, rue Creuse
SAINT JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Piscine
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - piscine

Description



Absence de dispositif de mise à l'eau

Principe

Réaliser un carottage dans le béton et poser une potence amovible de mise à l'eau.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

POTENCE DE MISE A L'EAU - installation	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de potence(s)	1				
carottage dans le revêtement existant			600 €	600 €	g.oeuvre
fourniture d'une potence de mise à l'eau avec siège			6 500 €	6 500 €	mobilier
			TOTAL	7 100 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abord
PRKG (PARKING)**

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Créer une place de parking réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir OC N° 1 du bassin de natation

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - SAS

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 76 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
TOTAL				2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
PRTI (PORTE INTERIEURE) - SAS

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance
Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	1,6				
mise en place de bandes contrastées			60 €	100 €	peinture
			TOTAL	100 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Accueil
 SNTR (SANITAIRE) - PMR Hall**

Description



Profondeur utile sous lavabo inférieure à 30 cm

Principe

Remplacer le siphon existant par un siphon décentré, de façon à avoir une profondeur minimale sous le point d'eau de 30 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité siphon	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siphon(s)	1				
remplacement du siphon par un siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
TOTAL				130 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Ecole de danse
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle multiactivités**

Description



Effort d'ouverture de porte supérieur à 50N

Principe

Régler le ferme-porte de façon à limiter l'effort d'ouverture à 50N maximum.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

TRAVAUX EN INTERNE (Maintenance courante)

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Ecole de danse
DCHE (DOUCHE) - PMR**

Description

Barre de transfert non-conforme
Profondeur utile sous lavabo inférieure à 30 cm
Absence de dispositif permettant de refermer la porte



Principe

Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Remplacer le siphon existant par un siphon décentré, de façon à avoir une profondeur minimale sous le point d'eau de 30 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose barre en T			270 €	270 €	plomberie
TOTAL				270 €	sept-14
DOUCHE - pose siège relevable	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siège(s)	1				
fourniture et pose siège relevable			260 €	260 €	plomberie
TOTAL				260 €	sept-14
SANITAIRE - mise en conformité siphon	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siphon(s)	1				
remplacement du siphon par un siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
TOTAL				130 €	sept-14
SANITAIRE - pose poignée de tirage	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose poignée de tirage			130 €	130 €	men.int
TOTAL				130 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Ecole de danse
VSTR (VESTIAIRE) - (x2)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Ecole de danse
BURE (BUREAU) - Direction**

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)	0,8				
mise en place de bandes contrastées			60 €	50 €	peinture
			TOTAL	50 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Ecole de danse
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 70 cm

Principe

Déposer les deux vantaux



PETITS TRAVAUX EN INTERNE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10**

**Fonction Ecole de danse
 SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
poser miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	220 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				350 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

**Fonction Ecole de danse
VSTR (VESTIAIRE) - F/H (x2)**

Description
**Absence de barre de transfert
Hauteur des patères supérieure à 130 cm**



Principe
Poser une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm) afin de permettre le transfert de l'utilisateur de son fauteuil vers le banc.
Abaisser deux patères à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.

Nb. 2 vestiaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

VESTIAIRE - pose barre d'appui	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose barre coudée			200 €	400 €	plomberie
abaissement patères entre 90 et 130 cm	4		50 €	200 €	men.int
TOTAL				600 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
14 - Ecole de danse - rue Creuse

Localisation
**13, rue Creuse
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12**

**Fonction Ecole de danse
 DCHE (DOUCHE) - F/H (x2)**

Description



Absence de douche adaptée à tous

Principe

Réaliser une douche encastrée au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité et de finitions. Poser une barre d'appui en "T inversé" dont la hauteur de la partie basse est comprise entre 70 et 80 cm et distance entre 35 et 40 cm de l'axe de la zone d'assise.

Poser un fauteuil relevable dont la hauteur est comprise entre 45 et 50 cm du sol.

Nb. 2 douches



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

DOUCHE - création d'une douche adaptée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de douche(s)	2				
démolition			170 €	340 €	g.oeuvre
maçonnerie			710 €	1 420 €	g.oeuvre
création d'une douche encastrée au sol			1 220 €	2 440 €	plomberie
pose siège relevable			260 €	520 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	420 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	540 €	plomberie
revêtement de sol		2	1 040 €	4 160 €	sols durs
revêtement mural (1 m ² de faïence par équipements)		3	630 €	3 780 €	sols durs
TOTAL				13 620 €	sept-14

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail

Description



Dispositif d'appel positionné à une hauteur supérieure à 130 cm **H = 148 cm**

Principe

Positionner le dispositif entre 90 et 130 cm du sol et à au moins 40 cm d'une paroi perpendiculaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

DISPOSITIF D'APPEL - déplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de dispositif(s)	1				
électricité			430 €	430 €	élec.
TOTAL				430 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Cantine
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - rampe cantine

Description



Absence de palier d'approche

Principe

Reprendre la configuration de la rampe

Créer un palier devant la porte, ainsi qu'une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égale à 6%, avec palier(s) conforme(s), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe(s)	1				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier			420 €	2 800 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				2 800 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.1**

Fonction Cantine
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Cantine

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 73 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
TOTAL				2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3.2**

Fonction Cantine
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Cantine

Description



Présence d'un paillason non rigide

Principe

Remplacer le paillason par un modèle permettant un meilleur roulement du fauteuil, type caoutchouc alvéolé, maillon de caoutchouc armé de fibres ou mixte caoutchouc tramé et aluminium.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 9 - Dispositions relatives aux revêtements des sols, murs et plafonds

PAILLASSON - mise en conformité	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de paillason(s)	1				
fourniture et pose tapis en maillon de caoutchouc armé	1,6	0,80	540 €	700 €	Sols durs
			TOTAL	700 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.1**

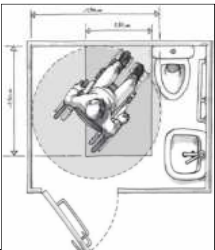
Fonction Cantine
SNTR (SANITAIRE) - Cantine

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe
 Réunir deux cabines existantes, démolir la cloison séparatrice et déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.
 Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.




Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant <i>sous réserve de calcul des effectifs</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			600 €	600 €	g.oeuvre
cloisonnement			300 €	300 €	cloisons
dépose équipements sanitaires existants			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		770 €	770 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			200 €	200 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			590 €	590 €	peinture
TOTAL				5 570 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.2**

Fonction Cantine
SNTR (SANITAIRE) - Cantine

Description



Lavabo non conforme

Principe
 Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté d

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 180 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.3**

**Fonction Cantine
SNTR (SANITAIRE) - Cantine**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L = 67 cm

Principe Porte d'accès au local sanitaire Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 77/83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.	Pas de photo
--	---------------------

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - modification largeur <i>sous réserve portes non coupe-feu et structure</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
démolition			160 €	160 €	cloison
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	520 €	men.int
électricité			110 €	110 €	élec.
peinture sur menuiserie bois	1		210 €	210 €	peinture
TOTAL				1 000 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Cantine
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT)

Description



Largeur insuffisante d'accès au self

Principe

Prévoir une demande dérogation
pour disproportion coût / conséquence

Mesure compensatoire :
Aide à la personne pour prise du
plateau repas



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.1**

Fonction Cantine
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Cantine côté maternelle

Description

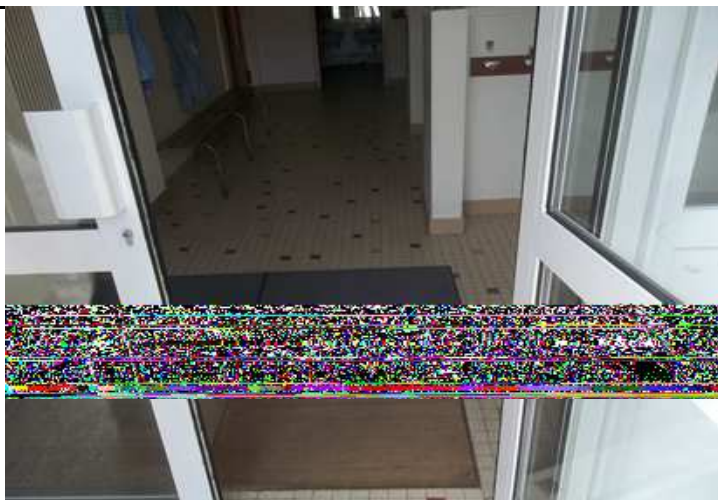


Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 70 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
TOTAL				2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.2**

Fonction Cantine
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Cantine côté maternelle

Description



Présence d'un paillason non rigide

Principe

Remplacer le paillason par un modèle permettant un meilleur roulement du fauteuil, type caoutchouc alvéolé, maillon de caoutchouc armé de fibres ou mixte caoutchouc tramé et aluminium.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 9 - Dispositions relatives aux revêtements des sols, murs et plafonds

PAILLASSON - mise en conformité	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de paillason(s)	1				
fourniture et pose tapis en maillon de caoutchouc armé	1,6	0,80	540 €	700 €	Sols durs
TOTAL				700 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.1**

Fonction Ecole maternelle
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H= 8 cm

Principe

Créer un palier devant la porte, ainsi qu'une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égal à 6%, avec palier(s) conforme(s), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe(s)	1				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier	8		420 €	560 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				560 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.2**

Fonction Ecole maternelle
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 73 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
TOTAL				2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Ecole maternelle
PRTI (PORTE INTERIEURE) - SAS (x2)**

Description



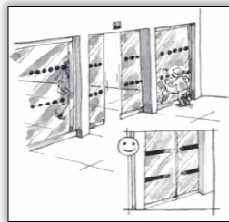
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à
à 160 cm
(sur 5 cm de large) sur toute la largeur
des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être
remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	2,4				
mise en place de bandes contrastées				80 €	peinture
TOTAL				80 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Ecole maternelle
SNTR (SANITAIRE) - Adultes**

Description

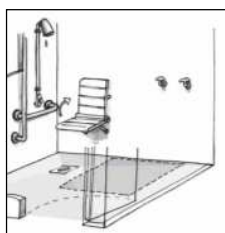


Absence de sanitaire et douche adaptés à tous

Principe

Mutualiser l'espace disponible des 2 sanitaires existants

Réalisation d'un sanitaire + douche encastrée au sol, y compris toutes sujétions d'évacuation, d'étanchéité, de finitions.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 18 - Dispositions supplémentaires relatives aux douches et cabines

SANITAIRE/DOUCHE - création d'un local adapté	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s) / douche(s)	1				
démolition		3	170 €	510 €	g.oeuvre
dépose du bac à douche et des équipements	1		210 €	210 €	plomberie
dépose de la cuvette	1		210 €	210 €	plomberie
dépose du lavabo	0		110 €	0 €	plomberie
cloisonnement		4	300 €	1 200 €	cloisons
porte (77 cm largeur de passage utile)	1		270 €	270 €	men.int
maçonnerie			710 €	710 €	g.oeuvre
création d'une douche encastrée au sol			1 220 €	1 220 €	plomberie
pose siège relevable	1		260 €	260 €	plomberie
Fourniture et pose cuvette conforme	1		210 €	210 €	plomberie
fourniture et pose lavabo conforme	0		480 €	0 €	plomberie
fourniture et pose barre en T	1		270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose barre d'appui coudée	1		270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	2		210 €	420 €	plomberie
revêtement de sol		4	1 040 €	4 160 €	sols durs
revêtement muraux (1 m ² de faïence par équipements)		3	60 €	180 €	sols durs
peintures		4	5 290 €	5 290 €	peinture
			TOTAL	15 390 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.1**

**Fonction Ecole maternelle
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Accès cour maternelle**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 73 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de porte(s)	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1,00 €		2 360 €	2 360 €	men.ext
TOTAL				2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.2**

Fonction Ecole maternelle
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Accès cour maternelle

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

H= 8 cm

Principe

Créer un palier devant la porte, ainsi qu'une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égal à 6%, avec palier(s) conforme(s), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de rampe(s)	1				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier	8		420 €	560 €	g.oeuvre
% pente	6				
TOTAL				560 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

**Fonction Ecole maternelle
 CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD**

Description



Poignée de porte non préhensible

Principe

Poser une poignée en bâton de maréchal à la place de la poignée existante.
 Installer la poignée à une hauteur comprise entre 90 cm et 130 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de poignée(s)	2				
- Poignée bâton de maréchal (entraxe 600 mm)			110 €	220 €	serrurerie
TOTAL				220 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12**

**Fonction Ecole primaire - rdc vieux bâtiment
 PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale**

Description



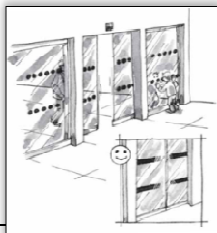
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à
 à 160 cm
 (sur 5 cm de large) sur toute la largeur
 des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être
 remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	1,6				
mise en place de bandes contrastées				50 €	peinture sept-14
TOTAL				50 €	

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C13**

**Fonction Ecole primaire - rdc vieux bâtiment
SNTR (SANITAIRE) - PMR Mixte préau**

Description

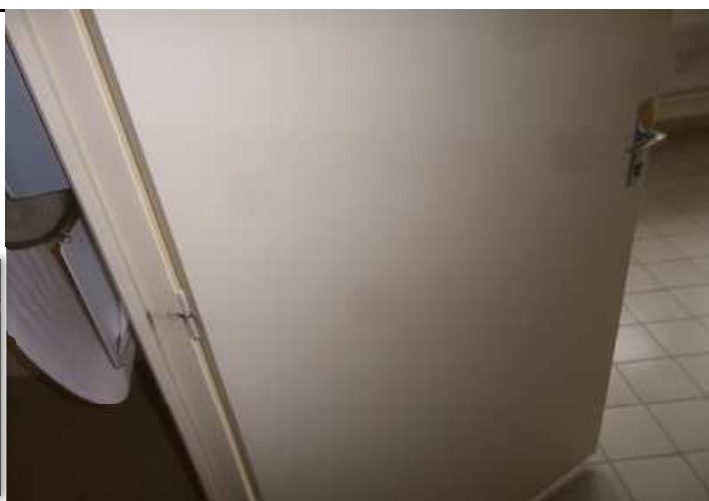


Absence de dispositif permettant de refermer la porte

Principe

Installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - pose poignée de tirage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose poignée de tirage			130 €	130 €	men.int
TOTAL				130 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D14.1**

**Fonction Ecole primaire - étage vieux bâtiment
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - vers étage n°1**

Description

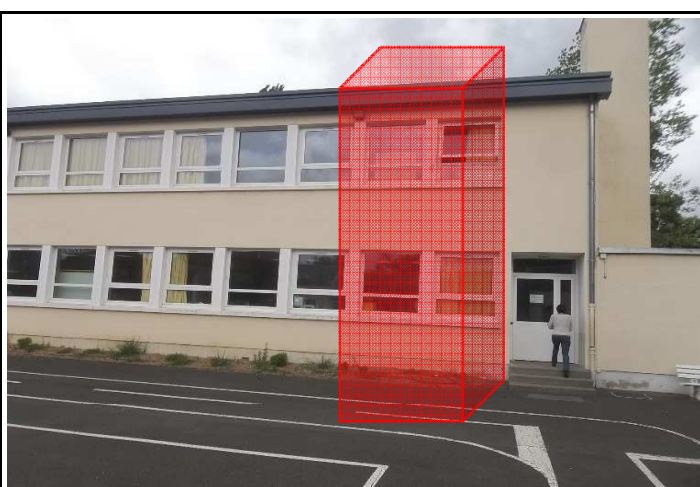


Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

X marches

Principe
Construire un ascenseur extérieur desservant l'étage
L'ascenseur devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-70 afin d'être accessible, ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.

Prévoir la création d'espaces d'attente sécurisés desservis par des cheminements praticables (non chiffré) en application de la solution d'évacuation différée.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ASCENSEUR : création	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
électricité	1		2 020 €	2 020 €	élec
machinerie	1		15 110 €	15 110 €	ascenseur
matériel de base (cabine service traversant, accessoires)	1		47 150 €	47 150 €	ascenseur
plus-value service en équerre	0		11 090 €	0 €	ascenseur
gros œuvre (gaine, cuvette, etc)	3		15 370 €	46 110 €	g.oeuvre
perçement façade	2		5 130 €	10 260 €	g.oeuvre
création d'une trémie	1		5 130 €	5 130 €	g.oeuvre
TOTAL				125 780 €	sept-14

IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.

LES MONTANTS INDICUES NE COMPRENNENT PAS LES SUJETIONS EVENTUELLEMENT INDUITES PAR LES DEMANDES DES SERVICES DE SECURITE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C14.2**

**Fonction Ecole primaire - étage vieux bâtiment
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - vers étage n°1**

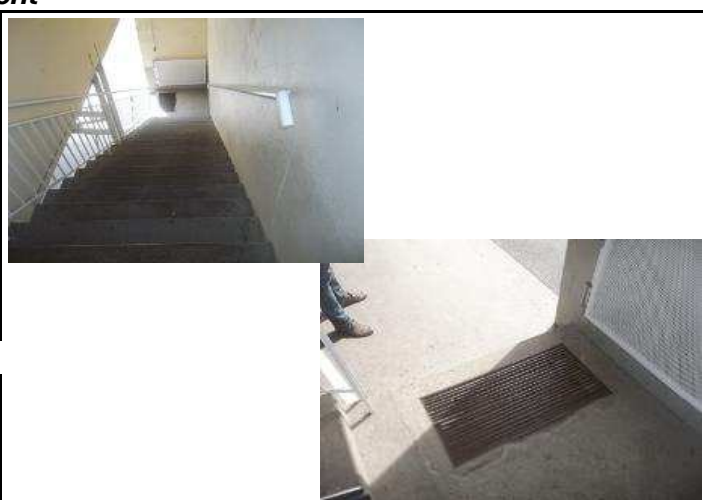
Description
**Sécurisation des marches absente et/ou non conforme
Présence d'un caillebotis avec trous ou fentes
supérieurs à 2 cm dans le cheminement**



Principe
Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées

Changer le caillebotis existant pour un caillebotis à mailles carrées de 2 x 2 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	1,5	170 €	260 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	23	1,5	40 €	1 380 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				1 640 €	sept-14

Arrêté du 8 décembre 2014
Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CAILLEBOTIS - pose	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de grille(s)	1				
caillebotis maille carrée 2 x 2 cm voirie	0,50	1,20	80 €	50 €	amen.ext
TOTAL				50 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C15**

**Fonction Ecole primaire - étage vieux bâtiment
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage n°2**

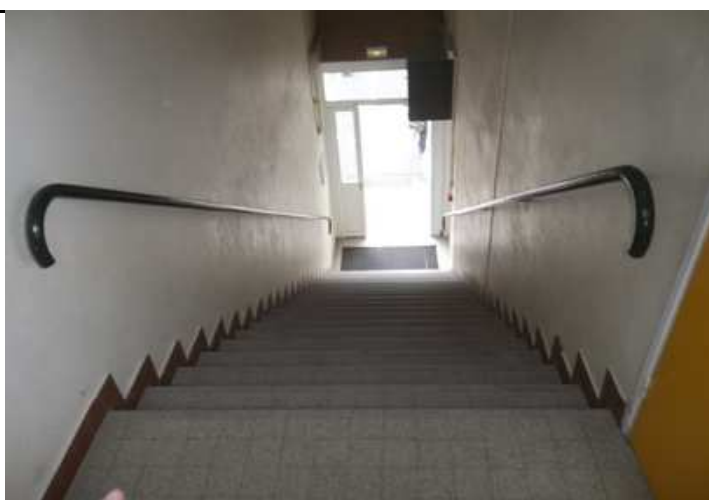
Description
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme



Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
<i>MARQUAGE AU SOL</i>					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	1,6	170 €	280 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	21	1,6	40 €	1 350 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				1 630 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C16**

**Fonction Ecole primaire - étage vieux bâtiment
 INFI (INFIRMERIE)**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm minimum aux genoux, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

POINT D'EAU - mise en conformité lavabo	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de lavabo(s)	1				
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
fourniture et pose mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 800 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C17**

**Fonction Ecole primaire - rdc bâtiment neuf
BURE (BUREAU) - Direction**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L = 66 cm

Principe

Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 77/83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement et agrandissement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
maçonnerie			1 640 €	1 640 €	g.oeuvre
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	520 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1,00 €		210 €	210 €	peinture
			TOTAL	2 370 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C18**

**Fonction Ecole primaire - rdc bâtiment neuf
PROF (SALLE DES PROFESSEURS)**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L = 66 cm

Principe

Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 77/83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement et agrandissement	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
maçonnerie			1 640 €	1 640 €	g.oeuvre
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	520 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1,00 €		210 €	210 €	peinture
			TOTAL	2 370 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D19.1**

Fonction Ecole primaire - Etage bâtiment neuf
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Etage bâtiment neuf

Description

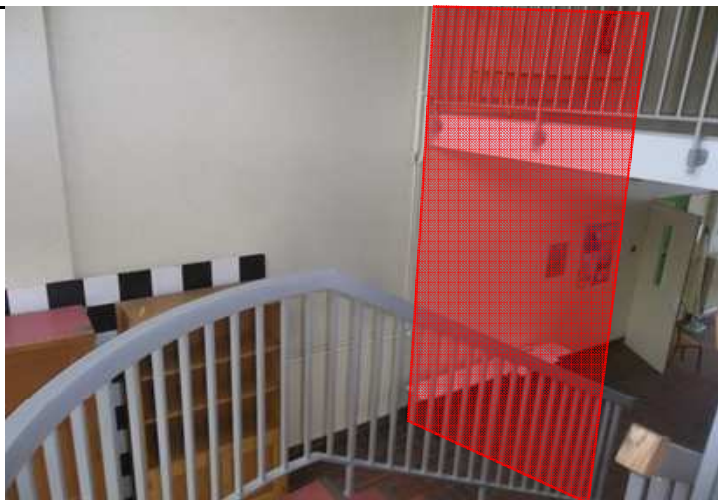


Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Installer une plate-forme élévatrice intérieure sous gaine, desservant le rez-de-chaussée et le 1er niveau. La plate-forme devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-41 ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences afin d'être accessible.

Ce type d'élévateur n'est pas soumis à dérogation si la hauteur à franchir n'excède pas 3.20 m.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ELEVATEUR VERTICAL INTERIEUR - pose <i>sous réserve plans de structure</i>	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre d'élévateur(s)	1				
alimentation électrique			600 €	600 €	élec.
fourniture et pose d'un élévateur sous gaine (1 étage)			33 300 €	33 300 €	ascenseur
TOTAL				33 900 €	<i>sept-14</i>

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C20**

Fonction Ecole primaire - Etage bâtiment neuf
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir bâtiment neuf

Description



Porte non contrastée par rapport à son environnement immédiat

Principe

Peindre les portes d'une couleur contrastée avec l'environnement immédiat



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - mise en peinture	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de porte(s)	5				
application 2 couches finition sur porte 1 vantail			90 €	450 €	peinture
TOTAL				450 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
15 - Groupe Scolaire Jean Bonnet

Localisation
**131, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C21**

**Fonction Ecole primaire - Etage bâtiment neuf
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Informatique (R+1)**

Description

Largeur de passage insuffisante



< 90 cm

Principe

Déplacer le mobilier de façon à obtenir une largeur de passage ponctuelle de 90 cm minimum.



PETITS TRAVAUX EN INTERNE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage)

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - portail (x2)

Description



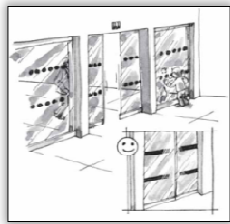
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				40 €	peinture
TOTAL				40 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Ecole maternelle
 SNTR (SANITAIRE) - Adulte**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe
 Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	210 €	plomberie
poser miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	220 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	110 €	peinture
TOTAL				670 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

**Fonction Ecole maternelle
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x4)**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L = 74 cm

Principe

Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.

Nb. 3 portes



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - modification largeur <i>sous réserve portes non coupe-feu et structure</i>	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de porte(s)	3				
démolition			160 €	480 €	cloison
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	1 560 €	men.int
électricité			110 €	330 €	élec.
peinture sur menuiserie bois	1		210 €	630 €	peinture
			TOTAL	3 000 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Ecole maternelle
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle de motricité

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Nb. 2 portes



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	2				
dépose vantaux existants	1		210 €	420 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	2 680 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	520 €	peinture
TOTAL				3 620 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Ecole maternelle
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Vestiaires / Dortoir

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
TOTAL				1 810 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Cantine
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description  
Largeur de passage inférieure à 77 cm
Présence d'un caillebotis avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm dans le cheminement

Principe

Voir projet (destruction)



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Cantine
SNTR (SANITAIRE)**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir projet (destruction)



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Cantine
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT) - (x2)

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Voir projet (destruction)



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10**

Fonction Cantine
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT) - Primaire

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Voir projet (destruction)



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
16 - Ecole maternelle - Maurice Genevoix

Localisation
**Impasse du ballon
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

Fonction Cantine
SNTR (SANITAIRE) - PMR Primaire

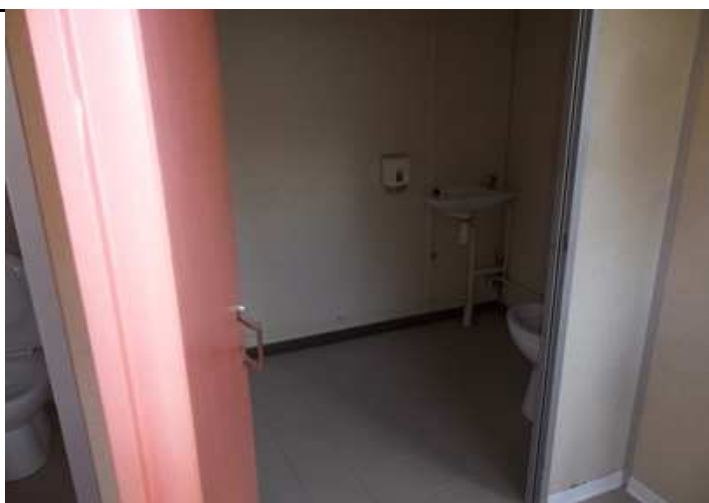
Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Voir projet (destruction)



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage)

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe

Description



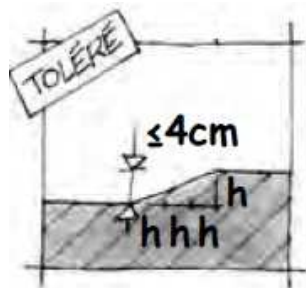
Présence d'un ressaut supérieur à 2 cm dans le cheminement

H = 3 cm

Principe

Chanfreiner le ressaut de façon à avoir un ressaut de 2 cm maximum, et le peindre d'une couleur contrastée par rapport à son environnement immédiat.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

RESSAUT - chanfrein	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de ressaut(s)	1				
meulage de l'arrête		1,40 €	270 €	380 €	amen.ext
TOTAL				380 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail

Description



Absence de dispositif sonore et visuel accompagnant l'ouverture

Principe

Installation d'un dispositif lumineux et sonore afin d'avertir de l'ouverture d'un portail ou d'une porte.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

AVERTISSEUR VISUEL ET SONORE - Pose	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de porte(s) ou portail(s)	1				
pose d'un dispositif d'avertissement visuel et sonore			410 €	410 €	élec.
TOTAL				410 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Ecole
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Informatique

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL € HT	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		210 €	210 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 340 €	1 340 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		260 €	260 €	peinture
TOTAL				1 810 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC

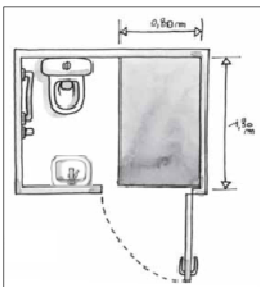
Obstacle critique n° **C5**

Fonction Ecole
SNTR (SANITAIRE) - PMR Mixte

Description



Dimensions intérieures du sanitaire insuffisantes

<p>Principe</p> <p>Créer un sanitaire adapté à tous. Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.</p> 	<p>Pas de photo</p>
--	----------------------------

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
démolition	6		40 €	240 €	g.œuvre
cloisonnement	3		300 €	900 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants	4		210 €	840 €	plomberie
électricité	3		140 €	420 €	élec.
porte (77 cm largeur de passage utile minimum)	1		520 €	520 €	men.int
raccordement aux évacuations et alimentations	2		310 €	620 €	plomberie
cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)	1		650 €	650 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande	1		210 €	210 €	plomberie
barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)	1		200 €	200 €	plomberie
miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)	1		220 €	220 €	plomberie
revêtement de sol	4		100 €	400 €	sols durs
revêtement mural (1 m ² de faïence par équipements)	2		100 €	200 €	sols durs
peintures	3		370 €	530 €	peinture
			TOTAL	6 220 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Ecole
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x3)

Description

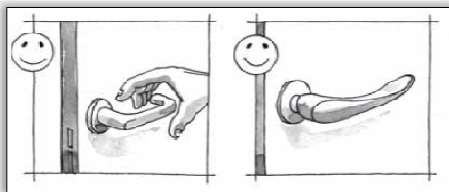


Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de poignée(s)	6				
pose d'une poignée à bec de cane			60 €	360 €	serrurerie
			TOTAL	360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
17 - Ecole Charles Jeunes

Localisation
**2 ter, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Ecole
BURE (BUREAU) - Directrice

Description



Absence d'aire de manœuvre pour accéder au bureau

Principe

Le cas échéant, prévoir un accueil des UFR dans un bureau ou salle accessible existants



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe
Pictogramme de couleur blanche peint à droite

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Repérage insuffisant de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
			TOTAL	540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail

Description



Absence de dispositif sonore et visuel accompagnant l'ouverture

Principe

Installation d'un dispositif lumineux et sonore afin d'avertir de l'ouverture d'un portail ou d'une porte.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

AVERTISSEUR VISUEL ET SONORE - Pose	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de porte(s) ou portail(s)	1				
pose d'un dispositif d'avertissement visuel et sonore			410 €	410 €	élec.
			TOTAL	410 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers classe

Description

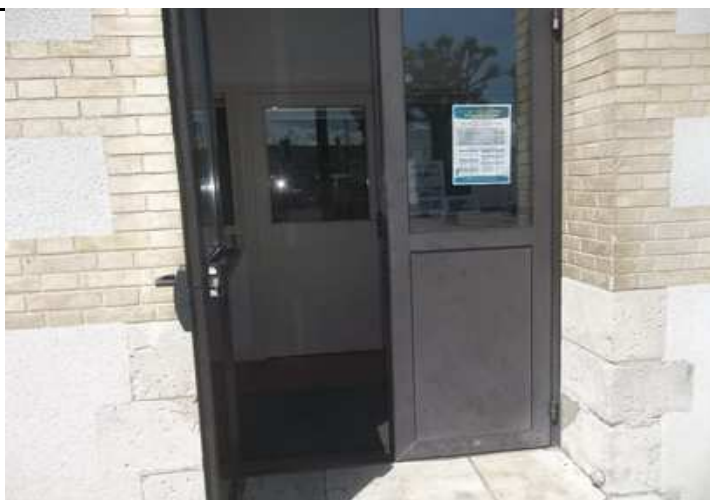


Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 65 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte à double battant par un bloc-porte à vantaux tiercés, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	1				
2 vantaux ouvrants tiercés alu grand jour	1		2 360 €	2 360 €	men.ext
peinture sur menuiserie bois	0		210 €	0 €	peinture
			TOTAL	2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Ecole - Rdc
 CLAS (SALLE DE CLASSE)**

Description

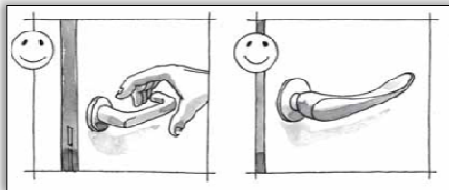


Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de poignée(s)	1				
pose d'une poignée à bec de cane			60 €	60 €	serrurerie
			TOTAL	60 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.1**

Fonction Ecole - Rdc
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Informatique

Description

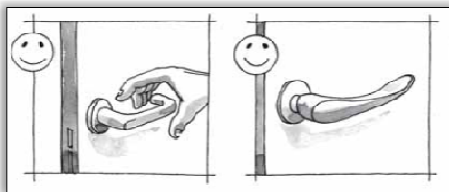


Poignée de la porte non préhensible

Principe

Remplacer la poignée existante par une poignée préhensible, type bec de cane.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - remplacer la poignée	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de poignée(s)	1				
pose d'une poignée à bec de cane			60 €	60 €	serrurerie
TOTAL				60 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.2**

Fonction Ecole - Rdc
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Informatique

Description



Mobilier de la salle ne permettant pas le passage des jambes

Principe

Sur un poste dédié :
Déposer la tablette clavier



PETITS TRAVAUX EN INTERNE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Ecole - Rdc
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - BCD

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose d'une bande d'éveil sur la marche palière peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	1	1	170 €	170 €	sols souples
MAIN COURANTE POSE fourniture et pose main courante sur écuysers peinture et finitions	1	4 29	220 €	440 €	serrurerie
TOTAL				610 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

Fonction Ecole - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - Elèves F/G (x2)

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Voir projet de travaux



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Ecole - Rdc
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir passage élèves

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

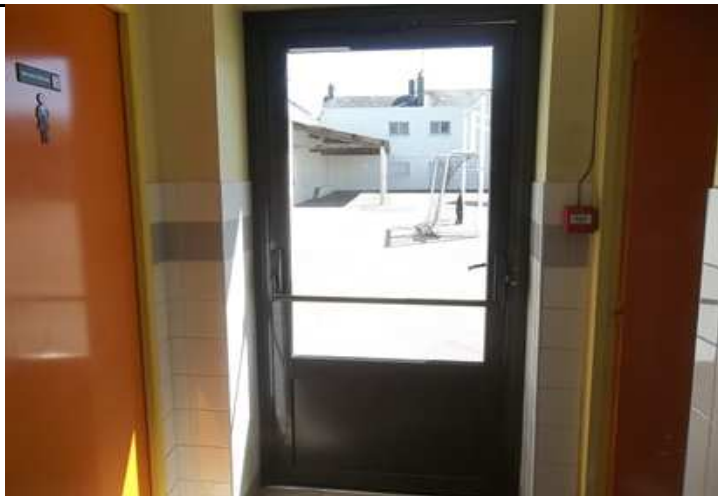
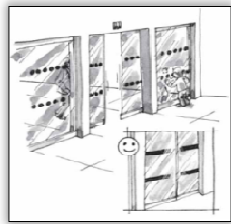
Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Nb. 2 portes

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				50 €	peinture
TOTAL				50 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D10.1**

Fonction Ecole - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Effectif élèves à l'étage < 100 pers.
Bât. 5ème catégorie
**Prévoir un accueil des UFR dans une
classe du RdC.**



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10.2**

Fonction Ecole - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - vers étage

Description

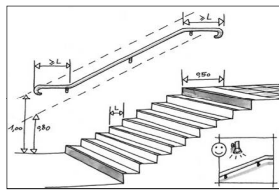


Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

- Bande déveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1		170 €	210 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	20		40 €	960 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	1	0	170 €	170 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 340 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C11**

Fonction Ecole - Etage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x2) Etage

Description



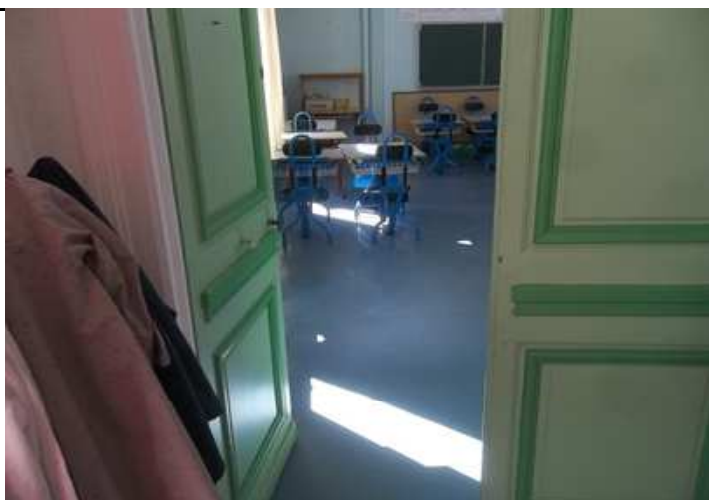
Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 70cm

Principe

Nb. 2 portes

Voir OD N° 10.1



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C12**

Fonction Ecole - Annexes
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Arrière cour

Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe

Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant.
Créer une allée roulante entre les deux bâtiments

Voir projet de travaux



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C13**

Fonction Ecole - Annexes
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Classe n°1

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				30 €	peinture
TOTAL				30 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C14**

**Fonction Ecole - Annexes
SNTR (SANITAIRE) - Classe n°1**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir projet de travaux



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C15**

**Fonction Ecole - Annexes
 CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir**

Description



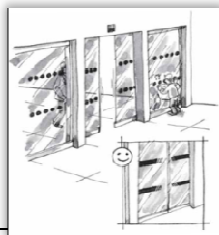
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				40 €	peinture
TOTAL				40 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C16**

Fonction Ecole - Annexes
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Ext. classe n°3

Description



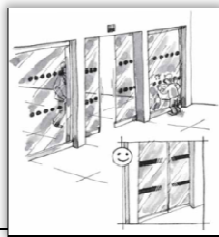
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				40 €	peinture
TOTAL				40 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
18 - Groupe Scolaire Demay Vignier

Localisation
**Rue des Capucines
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C17**

Fonction Halte-garderie
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - allée

Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe

Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant.
Créer une allée roulante entre les deux bâtiments

Voir projet de travaux



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - rue

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description



Traversée de chaussée non réglementaire

Principe

Modifier et/ou compléter la traversée avec les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Traversée de la rue

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Abord
 SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Repérage insuffisant de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.1**

**Fonction Accueil
 SNTR (SANITAIRE) - PMR Hall**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
TOTAL				400 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.2**

**Fonction Accueil
 SNTR (SANITAIRE) - PMR Hall**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.

Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
TOTAL				1 180 €	<i>sept-14</i>
SANITAIRE - pose miroir	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de miroir(s)	1				
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
TOTAL				220 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D5.1**

Fonction Crèche - étage
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - vers étage

Description

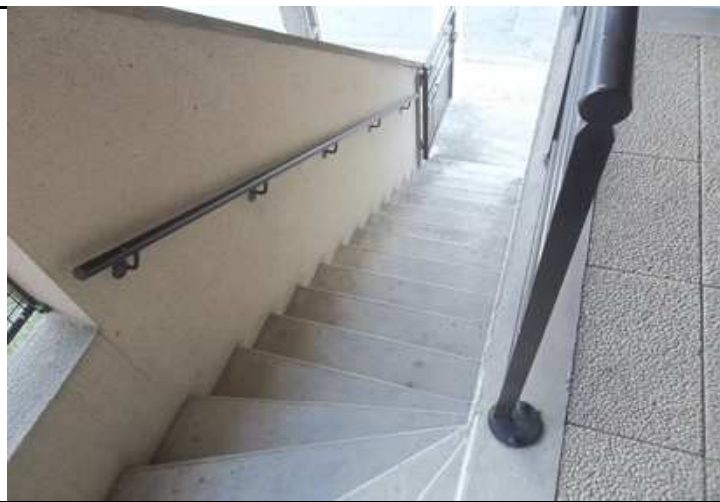


Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Mesure organisationnelle :

Les salles de l'étage ne devront plus recevoir de public, hormis une fonction de la crèche qui existerait au RdC



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
19 - Maison de la petite enfance

Localisation
**44, Rue de la Cerisaille
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Crèche - étage
SNTR (SANITAIRE) - F/H (x2) Etage

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Voir OD N° 5.1



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description



Traversée de chaussée non réglementaire

Principe

Modifier et/ou compléter la traversée avec les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Traversée de la rue

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Absence de repérage de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D3.1**

**Fonction Entrée
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Construire un ascenseur extérieur desservant tous les niveaux

L'ascenseur devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-70 afin d'être accessible, ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.

Prévoir la création d'espaces d'attente sécurisés desservis par des cheminements praticables (non chiffré) en application de la solution d'évacuation différée.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ASCENSEUR : création	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
électricité	1		2 020 €	2 020 €	élec
machinerie	1		15 110 €	15 110 €	ascenseur
matériel de base (cabine service traversant, accessoires)	1		47 150 €	47 150 €	ascenseur
gros œuvre (gaine, cuvette, etc)	3		15 370 €	46 110 €	g.oeuvre
perçement façade	3		5 130 €	15 390 €	g.oeuvre
création d'une trémie	1		5 130 €	5 130 €	g.oeuvre
passerelle de jonction avec le bâtiment	3		8 000 €	24 000 €	g.oeuvre
TOTAL				154 910 €	sept-14

**IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME
PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.**

**LES MONTANTS INDiques NE COMPRENNENT PAS LES SUJETIONS EVENTUELLEMENT
INDUITES PAR LES DEMANDES DES SERVICES DE SECURITE**

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



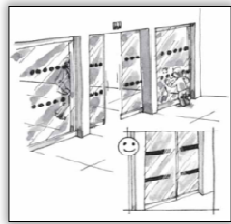
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées				30 €	peinture
TOTAL				30 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

**Fonction Château - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description

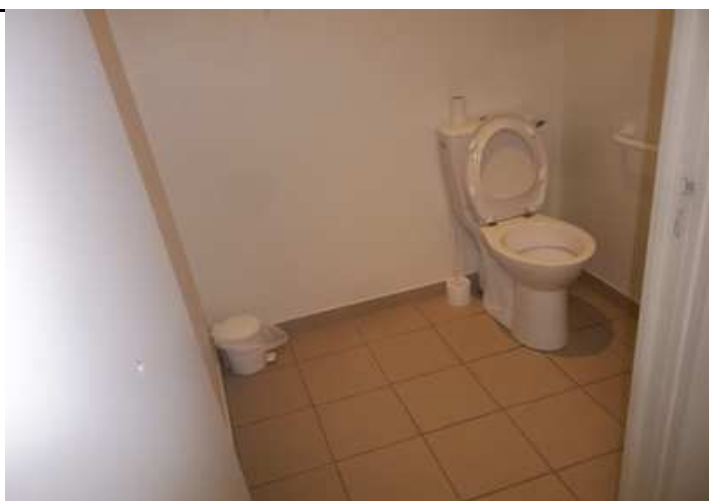


Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	2				
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	540 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	260 €	men.int
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	220 €	peinture
TOTAL				1 020 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

**Fonction Château - Rdc
 SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description



**Miroir non utilisable en position "assis"
 Profondeur utile sous lavabo inférieure à 30 cm**

Principe
 Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".

 Remplacer le siphon existant par un siphon décentré, de façon à avoir une profondeur minimale sous le point d'eau de 30 cm.

Recommandation :
 Utiliser un miroir dont le bas est positionné au maximum à 105 cm de hauteur.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - pose miroir	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de miroir(s)	1				
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
TOTAL				220 €	sept-14

SANITAIRE - mise en conformité siphon	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de siphon(s)	1				
remplacement du siphon par un siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
TOTAL				130 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.3**

**Fonction Château - Rdc
SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description



Porte non contrastée par rapport à son environnement immédiat

Principe

Peindre les portes d'une couleur contrastée avec l'environnement immédiat

nb. 4 portes



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - mise en peinture	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre de porte(s)	4		90 €	360 €
application 2 couches finition sur porte 1 vantail					
TOTAL				360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **D6.1**

Fonction Château - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers étages

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Voir OD N° 3.1



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6.3**

Fonction Château - Etage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers étages

Description



Présence d'un obstacle non signalé et non protégé dans le cheminement

Principe

Poser une bande en mousse contrastée pour avertir d'un danger présent et non protégé sur le cheminement et situé à une hauteur inférieure à 220 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 6 : Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales

OBSTACLE : sécurisation	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur de bande de mousse (mL)	2		80 €	160 €	peinture
fourniture et pose mousse contrastée					
TOTAL				160 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

Fonction Château - Etage
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - (x5) R+2

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

Principe

Agrandissement d'ouverture comprenant le remplacement du bloc-porte et la pose d'une porte de 83 cm de passage minimale, y compris travaux de l'encadrement, de reprise de sol, mur et électricité.

Nb. 5 portes



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - modification largeur	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
<i>sous réserve portes non coupe-feu et structure</i>	estim	estim	unit HT	€ HT	d'état
nombre de porte(s)	5				
démolition			160 €	800 €	cloison
bloc porte BOIS 1 vantail plein			520 €	2 600 €	men.int
électricité			110 €	550 €	élec.
peinture sur menuiserie bois	1		210 €	1 050 €	peinture
			TOTAL	5 000 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Annexes château
 PRTE (PORTE EXTERIEURE) - principale**

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

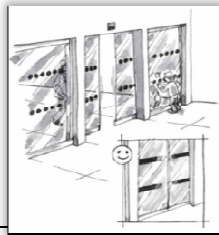
Principe

Installer des bandes contrastées à hauteur 160 cm (sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Nb. 4 portes

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)	7				
mise en place de bandes contrastées				210 €	peinture
TOTAL				210 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
20 - Château et annexes

Localisation
**142, Rue Demay
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C10**

**Fonction Annexes château
 SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	2				
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé	1		210 €	420 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	260 €	men.int
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	220 €	peinture
TOTAL				900 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description



Traversée de chaussée non réglementaire

Principe

Modifier et/ou compléter la traversée avec les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Traversée de la rue

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Absence de balisage au niveau du changement de direction et/ou d'itinéraire

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de choisir son itinéraire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de panneau(x)	1				
signalisation verticale			110 €	110 €	amen.ext
			TOTAL	110 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Abord
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



Repérage insuffisant de la borne d'ouverture

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique sous le bouton



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de panneau(x)	1				
signalisation verticale			110 €	110 €	amen.ext
			TOTAL	110 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Castors / Lutins (x2)

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

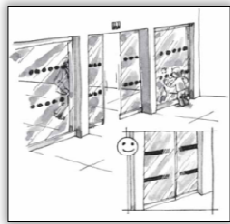
Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Nb. 2 portes

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées			60 €	150 €	peinture
			TOTAL	150 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.1**

**Fonction Centre de loisirs
INFI (INFIRMERIE)**

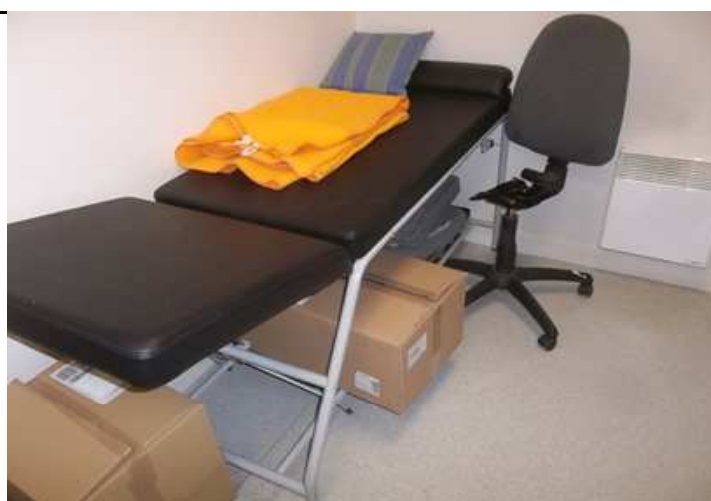
Description



Hauteur de la table d'auscultation excessive

Principe

Remplacer la table d'auscultation existante par une table d'auscultation réglable en hauteur.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

TABLE D'AUSCULTATION - Fourniture	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de table(s)	1				
fourniture d'une table d'auscultation de hauteur réglable			1 070 €	1 070 €	meublier
			TOTAL	1 070 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C5.2**

**Fonction Centre de loisirs
INFI (INFIRMERIE)**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm minimum aux genoux, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

POINT D'EAU - mise en conformité lavabo	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de lavabo(s)	1				
amenée des réseaux et raccordements			620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
fourniture et pose mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 800 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Centre de loisirs
SNTR (SANITAIRE) - PMR Adultes**

Description

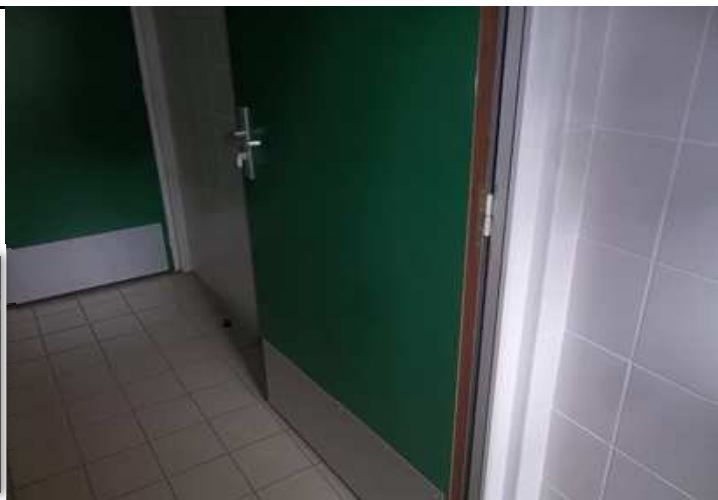


Absence de dispositif permettant de refermer la porte

Principe

Installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - pose poignée de tirage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de barre(s)	1				
fourniture et pose poignée de tirage			130 €	130 €	men.int
TOTAL				130 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.1**

**Fonction Centre de loisirs
 SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description



Absence de dispositif permettant de refermer la porte

Principe

Installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.

Nb. 2 sanitaires

Exemple :



Arrêté

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - pose poignée de tirage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de barre(s)	2				
fourniture et pose poignée de tirage			130 €	260 €	men.int
			TOTAL	260 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C7.2**

**Fonction Centre de loisirs
 SNTR (SANITAIRE) - PMR F/H (x2)**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.

Nb. 2 sanitaires



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de lavabo(s)	2				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	1 680 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	260 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	420 €	plomberie
			TOTAL	2 360 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Centre de loisirs
 PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers Cour**

Description



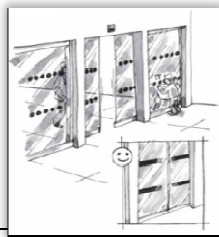
Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées			60 €	80 €	peinture
TOTAL				80 €	<i>sept-14</i>

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
21 - Centre de Loisirs

Localisation
**Rue du Moulin
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Centre de loisirs
 PBLA (Salle recevant du public assis) - vers Cour**

Description



Présence d'éléments vitrés non marqués par des bandes de vigilance

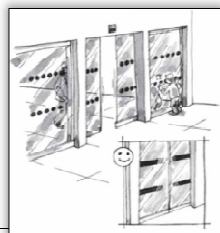
Principe

Installer des bandes contrastées à double hauteur (environ 110 et 160 cm sur 5 cm de large) sur toute la largeur des vitrages.

A VERIFIER

Ces bandes contrastées peuvent être remplacées par des logos.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PARTIES VITREES - marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
longueur des vitrages (mL)					
mise en place de bandes contrastées			60 €	80 €	peinture
			TOTAL	80 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
22 - Club Astronomie

Localisation
**4, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR

Description
Marquage au sol de la place réservée non conforme



Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage)

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
22 - Club Astronomie

Localisation
**4, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Repérage insuffisant de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre d'entrée(s)	1				
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
22 - Club Astronomie

Localisation
**4, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE)

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

L= 73 cm

Principe

Elargir l'ouverture de porte et remplacer le bloc-porte existant, y compris quincaillerie et réglage.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - création	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de porte(s)	1				
agrandissement de l'ouverture et reprise du linteau	1		1 640 €	1 640 €	g.oeuvre
bloc porte ALU 1 vantail plein	1		1 130 €	1 130 €	men.ext
TOTAL				2 770 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
22 - Club Astronomie

Localisation
**4, Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C4.1**

Fonction Club
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Dome

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Accès spécifique au télescope :
Les données du télescope sont
accessibles depuis un poste informatique
siutué dans le local club
PAS DE PRECONISATION BATIMENT
NECESSAIRE SUR L'ESCALIER



CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
23 - Cimetière des Carmes

Localisation
**Rue des Carmes
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abord
PRKG (PARKING) - PMR**

Description



Absence de balisage vertical de la place réservée

Principe

Signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
23 - Cimetière des Carmes

Localisation
**Rue des Carmes
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

**Fonction Abord
SIGN (SIGNALETIQUE)**

Description



Absence de repérage de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre d'entrée(s)	1			
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
23 - Cimetière des Carmes

Localisation
**Rue des Carmes
 ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Cimetière
 SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	110 €	peinture
TOTAL				440 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
24 - Cimetière Demay

Localisation
**Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - Rue Demay

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

Voir préconisations du PAVE

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
24 - Cimetière Demay

Localisation
**Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - portail

Description



Absence de repérage de l'établissement depuis la voie publique

Principe

Prévoir la mise en place d'une signalétique permettant à l'utilisateur de repérer l'établissement depuis la voie publique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

SIGNALETIQUE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre d'entrée(s)	1,00 €			
panneau indicateur du nom du bâtiment			540 €	540 €	amen.ext
TOTAL				540 €	sept-14

CLIENT
VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC

Site
24 - Cimetière Demay

Localisation
**Rue Demay
ST JEAN LE BLANC**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Cimetière
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de sanitaire(s)	1				
fourniture et pose barre fixée au sol	1		430 €	430 €	plomberie
baliser le sanitaire adapté (logo)	1		110 €	110 €	peinture
TOTAL				540 €	sept-14